

# 25 questions au peigne fin P. 4

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Rachad et le MAK classés organisations terroristes



**Prévisible.** Après avoir, lors de sa réunion du 6 avril, évoqué «les milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme», allusion à Rachad et au MAK, le Haut conseil de sécurité a décidé, hier, de classer ces deux mouvements comme «organisations terroristes». **Page 3**

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE  
MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

## Sus aux prédateurs !

L'impérieuse nécessité de préserver notre patrimoine matériel et immatériel confondu, participe d'une volonté politique avérée au plus haut niveau qui plus est, de faire le ménage et d'organiser au mieux le management éclairé de ce segment précieux par le biais de garde-fous juridiques adéquats. Et il n'est jamais trop tard pour bien faire... **Page13**

TEBBOUNE NOMME BRAHIM MERAD  
NOUVEAU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

## Fin de mission pour Karim Younès

**Page 2**



LE DR DJAMEL FOURAR  
À PROPOS DE L'OUVERTURE  
PARTIELLE DES FRONTIÈRES

## «Aucun impact sur la situation épidémiologique»



Le Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique, a abordé hier dans une déclaration faite à l'occasion de la semaine scientifique nationale qui s'est déroulée à la faculté de médecine de l'université d'Alger1 la question d'un quelconque impact sur la réouverture des frontières soutenant que l'ouverture progressive et partielle des frontières «n'affectera pas la situation épidémiologique dans le pays». **Page 5**

POUR ENRICHIR LA LÉGISLATION  
SUR LES PPP

## L'Algérie veut s'inspirer des expériences internationales

Afin de permettre au gouvernement d'enrichir la loi sur les partenariats public-privé (PPP), en cours d'élaboration et en tenant compte des changements enregistrés à l'international, notamment à cause de la pandémie du Covid-19, une journée d'étude a été organisée hier à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) dans le but d'expliquer ce mode de financement, en s'inspirant des expériences d'autres pays. **Page 6**

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

## Une programmation au compte-gouttes !

La LFP que Medouar continue à gérer provisoirement et en solo, n'arrive toujours pas à établir un calendrier complet qui permettra aux entraîneurs de travailler sur le court et moyen termes. **Page14**

TEBBOUNE NOMME BRAHIM MERAD NOUVEAU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

# Fin de mission pour Karim Younès

**Un an et trois mois, c'est la période qu'aura passée Karim Younès au poste de médiateur de la République. L'ancien président de l'APN, (2002-2004), a été limogé par le président Abdelmadjid Tebboune. Une fin de fonction annoncée, hier, par un communiqué très laconique de la présidence. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du médiateur de la République, Karim Younès », a précisé la même source, ajoutant qu'un autre décret a été signé par le chef de l'Etat, nommant Brahim Merad au même poste en remplacement de Younès.**



Le successeur de ce dernier était jusque-là conseiller auprès du Président, en charge des zones d'ombre. Nommé le 17 février 2020, Karim Younès avait mené auparavant le dialogue et chapeauté le panel créé en juillet 2019 spécialement pour cette mission, alors que le mouvement populaire qui venait d'avoir quelques mois déjà était au plus fort de ses moments.

Si, pour le moment, rien n'a fuité ni avancé officiellement, sur les raisons de ce limogeage, beaucoup d'observateurs

ont pu constater et conclure depuis quelques semaines que l'homme a échoué dans sa mission. Pour eux, le médiateur de la République n'a pas su faire la part des choses entre ses prérogatives à lui et celles qui sont dévolues à d'autres départements ministériels, notamment celui de l'Intérieur et des Collectivités locales. D'ailleurs, un conflit non-déclaré aurait opposé depuis quelques mois Kamel Beldjoud à Karim Younès accusé d'« ingérence dans la gestion de l'administration locale ». Très présent sur le terrain depuis quelque temps, l'ancien président de l'APN s'est mis au-devant de la scène médiatique, histoire de montrer que son rôle était loin d'être secondaire. Est-ce l'erreur qu'il n'aurait pas dû commettre ? En tout cas, les walis et les chefs de daïras ont trouvé du mal à s'adapter à ce nouveau concept avec presque une double

tutelle. Très souvent, ils se sont vu dans l'obligation de s'expliquer auprès du médiateur comme auprès du ministère de l'Intérieur. Pourtant, de par sa dénomination, le médiateur de la République, rattaché directement à la Présidence, devrait se limiter à servir d'intermédiaire entre le citoyen et l'Administration.

## LES RAISONS D'UN LIMOGÉAGE

Ayant fait de la lutte contre la bureaucratie son cheval de bataille, Karim Younès n'hésitait pas à critiquer les responsables locaux. Se prévalant d'être un « homme du Président », un statut qui faisait de lui un intouchable, il ne manquait pas d'occasion pour proposer des initiatives qui, en fin de compte, ne relevaient pas de ses prérogatives. Lors d'une rencontre organisée le 4 mai dernier, il a appelé à « l'édification d'un Front national de solidarité » qui aura pour

objectif principal « de mobiliser les énergies humaines, toutes tendances politiques confondues, afin de définir une démarche consensuelle de prise en charge des problèmes sociaux ». « Des mesures sociales, parfois contraignantes mais nécessaires, appellent à une adhésion massive et dynamique, afin de ralentir les effets délétères de la crise multidimensionnelle et remettre progressivement le pays sur les rails d'une politique économique productive, sortant de la dépendance des hydrocarbures », avait-il plaidé, enchaînant sur « l'équité régionale dans la répartition des ressources » et « la sauvegarde de l'emploi et de la production des entreprises dont les responsables ont été pénalement sanctionnés ». A-t-il dépassé ses limites en s'aventurant sur un terrain autre que celui qu'on lui a délimité ? Tout, porte à le croire...

Aïssa. M.

## CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA SUR LA LIBYE Boukadoum cible les mercenaires

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a présidé hier une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine. L'occasion de faire le point sur la situation en Libye et réitérer l'exigence de l'expulsion de tous les mercenaires étrangers du territoire libyen, pour en finir avec l'ingérence qui a semé le chaos pendant près d'une décennie.

Le MAE algérien a présidé ce rendez-vous de rang ministériel du CPS, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA dont l'ordre du jour a porté essentiellement sur l'évolution de la situation en Libye. L'objectif étant de maintenir le soutien régional et international au gouvernement de transition qui doit préparer les élections générales du 24 décembre prochain selon la feuille de route de la Conférence de Berlin.

« Nous devons unir nos efforts avec les Nations-unies pour mieux aider le gouvernement libyen d'unité nationale à atteindre les priorités clés de son plan d'action » dans les différents domaines à savoir : politique, sécuritaire et socio-économique (...) « En tant qu'organe décisionnel permanent de l'UA

chargé de la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notre Conseil est appelé à contribuer aux efforts en cours visant à consolider les acquis et à maintenir l'élan positif.»

### CHASSER LES MERCENAIRES

Dans ce sens, Sabri Boukadoum a insisté pour que l'UA accompagne la Libye dans son processus de réconciliation nationale et de réunification pour la restauration de l'Etat libyen. Une façon de bannir toute ingérence des puissances extrarégionales qui ont attisé les conflits fratricides pendant près d'une décennie. A ce propos, la question sécuritaire a été abordée avec une priorité relevée par le diplomate algérien à savoir la fin de mission pour les mercenaires étrangers. « Il est primordial de veiller, si nous voulons préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye, à la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, signé le 23 octobre 2020, y compris le retrait des combattants et mercenaires étrangers, l'application de l'embargo sur les armes (imposé) le Conseil de sécurité de l'ONU, et le

déploiement effectif du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu (conduit par la Libyens) ». En effet, il semblerait que des parties continuent à tergiverser par rapport au désarmement des milices dans l'objectif de saborder le processus de paix en cours. La récente offensive contre l'armée tchadienne ayant posé le problème des groupes armés en provenance de la Libye dont les commanditaires travaillent à la déstabilisation des Etats de la région.

### PRUDENCE ALGÉRIENNE

Le ministre algérien des Affaires étrangères a mis en garde contre un excès d'optimisme et une baisse de vigilance en raison d'un cessez-le-feu précaire et de dissensions entre Libyens qui ont marqué les esprits : « Malgré ces développements encourageants, de nombreux défis restent à relever en raison d'une décennie d'instabilité qui a causé des blessures internes profondes et graves (...) des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer de manière globale aux tensions militaires, politiques et économiques qui ont alimenté

la crise en Libye. » Il a aussi mis en avant la nécessaire relance économique de la Libye, en affirmant que « sans la restauration de l'économie, la satisfaction des besoins fondamentaux et la résolution de la situation humanitaire, la paix ne peut être durable. » Un discours qui s'est adressé aux participants dont plusieurs ministres des Etats membres du Conseil outre la présidence tournante de l'UA et la présidence du comité de haut niveau de l'Union sur la Libye ainsi que l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Jan Kubis, mais qui vise probablement aussi les différents intervenants étrangers qui maintiennent une potentielle force de nuisance sur le territoire libyen. Parce que l'Algérie incarne la diplomatie de bons offices qui a su rester à équidistance des parties en conflit et exhorter sans répit à une solution politique passant par le dialogue inclusif en faveur de l'intégrité territoriale de la Libye et du retour à la cohésion de son peuple. De bonnes raisons pour craindre une atteinte au processus de réconciliation en cours.

Nordine Mzala

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



## RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Rachad et le MAK classés organisations terroristes

**Prévisible.** Après avoir, lors de sa réunion du 6 avril, évoqué «les milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme», allusion à Rachad et au MAK, le Haut conseil de sécurité, «chargé d'émettre des avis au Président de la République sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale (art. 208 de la Constitution)», a décidé, hier, de classer ces deux mouvements comme «organisations terroristes».

Le Haut conseil de sécurité «s'est également penché sur les actes hostiles et subversifs commis par les mouvements dits (Rachad) et (MAK) pour déstabiliser le pays et attenter à sa sécurité, et décidé, dans ce cadre, de les classer sur la liste des organisations terroristes et de les traiter comme telles», lit-on, en effet, dans le communiqué de la présidence de la République sanctionnant les travaux de la réunion d'hier, du HCS consacré à plusieurs questions notamment sécuritaires. Lors de la réunion du HCS du 6 avril dernier, ces deux organisations ont été évoquées implicitement et accusées de «graves dérapages » et de s'adonner à des «actes subversifs». «Le Haut conseil de sécurité s'est également penché sur les actes subversifs et les graves dérapages émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires», précisait le communiqué ayant sanctionné ladite réunion, ajoutant dans la foulée qu'à ce propos, «le président de la République a affirmé que l'Etat sera intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démocratie et des droits de l'Homme, donnant instruction pour l'application immédiate et rigoureuse de la loi en vue de mettre un terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie». Plu-



sieurs autres cadres de l'Etat et autres hauts responsables à l'instar de Hassan Kacimi, expert des questions sécuritaires, migratoires et du Sahel, qui intervenait sur les ondes de la Radio nationale, avait déjà qualifié ces deux mouvements d' «organisations terroristes». La Télévision algérienne avait également, rappelons-le diffusé les «aveux» d'un terroriste capturé par l'ANP, un certain Abu Dahdah, qui avait évoqué des «attentats en préparation» lors des marches hebdomadaires du Hirak et d'une autre personne présentée comme «ancien du MAK», qui affirmait être le «fournisseur» en armes «des séparatistes du MAK». Ce dernier «témoignage» intervient avec l'annonce par le ministère de la Défense nationale (MDN) du démantèlement d'une cellule de militants du Mou-

vement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) qui projetaient des attentats contre les marches du Hirak. Ses membres sont «impliqués dans la planification d'attentats et d'actes criminels lors des marches et des rassemblements populaires dans plusieurs régions du pays», a précisé le MDN dans son communiqué. Des armes de guerre et des explosifs ont été saisis lors de cette opération «menée fin mars par les services de sécurité», ajoute le communiqué qui a fait état d'une «dangereuse conspiration ciblant le pays, fomentée» par le MAK. Le 30 mars, le parquet d'Azazga (Tizi-Ouzou) avait annoncé l'arrestation de cinq personnes soupçonnées de projeter des actions «terroristes» à Tizi-Ouzou et à Béjaïa, lors des manifestations hebdoma-

naires du Hirak. Selon le MDN, les aveux de H. Nourredine ont révélé l'existence d'un «plan criminel perfide visant à perpétrer ces attentats pour exploiter, ensuite, les images dans leurs campagnes subversives et implorer l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays». La décision d'hier du Haut conseil de sécurité de classer Rachad et le MAK organisations terroristes, coïncide avec l'arrestation, en France, selon Berbère Télévision, de Ferhat Mehenni, leader du MAK. Dans un post Facebook, la même source a indiqué que Ferhat Mehenni a été placé en garde à vue à la préfecture de police du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sans fournir de précision sur les raisons de cette arrestation.

A. I.

## Les frontières terrestres demeurent fermées

La réunion du Haut conseil de sécurité (HCS) a abordé également, hier, l'ouverture des frontières et les élections législatives. «Après avoir écouté les interventions des membres du Haut conseil de sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a examiné les mesures relatives à l'ouverture des frontières

aériennes et les conditions devant être remplies par les voyageurs, avec le maintien des frontières terrestres fermées sauf en cas de nécessité», a précisé le communiqué de la présidence de la République, soulignant que «les mesures détaillées seront définies par un décret exécutif». Le Haut conseil de sécurité a

aussi abordé «les derniers préparatifs des élections législatives du 12 juin 2021». Le Président Tebboune «s'est dit satisfait des efforts consentis par les institutions de l'Etat pour assurer le déroulement du rendez-vous électoral dans de bonnes conditions», a conclu le communiqué.

R. N.

JUGEMENTS ET APPRÉCIATIONS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES SUR L'ALGÉRIE  
« Inacceptables » selon le Conseil de la nation

Le Bureau du Conseil de la Nation a réagi hier aux «appréciations » d'institutions internationales sur «la répression» en Algérie les jugeant d' «inacceptables» et «sans valeur aucune», accusant ces dernières qu'il invite à revoir leur politique de faire dans le «double face».

Lors d'une réunion élargie aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, le Bureau du Conseil de la Nation a tenu à rappeler «le droit naturel de l'Algérie à exercer sa souveraineté et ses choix en matière de politique intérieure et extérieure, ainsi que son droit d'user de tous les moyens possibles afin de préserver sa sécurité nationale dans le strict respect des lois et du principe de protection des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives confortés par la Constitution de 2020». Le Bureau «réprouve, avec vigueur, toutes les pratiques et tous les agissements émanant d'institutions internationales et régionales dont les desseins inavoués sont connus, ainsi que leurs allégeances et tendances, qui font fi des critères et des règles d'objectivité et de neutralité et du principe de non-ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain quand il s'agit de l'Algérie», considérant que «les jugements et appréciations de ces institutions sont inac-

ceptables et sans valeur aucune». Ces institutions sont appelées à revoir cette politique du «double face» et du «deux poids deux mesures» qu'elle applique vis-à-vis des questions d'ordre international, note le même communiqué. «Ces institutions qui optent pour un silence que l'on peut qualifier de complice à l'égard des crimes de guerre commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien frère et contre les journalistes, dont il veut faire taire la voix afin de couvrir ses crimes odieux», ajoute le communiqué du Conseil de la Nation, soulignant que ces institutions «se font le porte-voix des allégations concernant la situation des droits de l'Homme dans d'autres pays dont le dernier en date est l'Algérie». Le Conseil de Nation les invite à «orienter et à braquer leur regard vers d'autres capitales au lieu de se focaliser sur quelques-unes et le détourner quand il s'agit de certains autres».

## APPEL À ŒUVRER POUR «LA RÉUSSITE DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE»

A la veille du lancement de la campagne électorale des législatives du 12 juin, le Bureau du Conseil de la Nation «tient à faire part de sa satisfaction quant au rythme et à la cadence avec lesquels se prépare le prochain scrutin qui

sera couronné ce jour, mardi 18 mai 2021, par la signature par les partis politiques d'une charte de déontologie électorale», indique le communiqué, considérant que cette charte est en mesure d' «établir des règles de respect entre les candidats en lice, ainsi que l'observance et la stricte soumission aux lois et aux textes d'application régissant les élections et les campagnes électorales». Le Conseil de la Nation appelle, à cette occasion, les citoyens à «œuvrer à la réussite du processus démocratique afin d'apporter leur contribution à la nouvelle République dont le Président Abdelmadjid Tebboune a entamé l'édification en y mettant en place les jalons». Quant aux décisions prises par le dernier Conseil des ministres, présidé par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, le Conseil de la Nation a tenu à «exprimer sa profonde satisfaction», estimant que ce sont des décisions à même de «relancer et de permettre l'exécution avec célérité des plans économiques à travers notamment le lancement de projets stratégiques dans les secteurs productifs», souligne le communiqué. Par ailleurs, le Conseil salue «les mesures prises en faveur d'un retour progressif à la vie normale tout en appliquant un protocole sanitaire sévère. Une décision favorablement accueillie par les citoyens».



ACCUSÉE DE PLUSIEURS CHEFS D'INCULPATION

## Kenza Khatto déferée devant le juge

La journaliste de Radio M. Kenza Khatto fait face à plusieurs qualifications délictueuses contenues dans le procès-verbal de la police judiciaire, en attendant la décision finale du procureur de la République, a indiqué hier son avocate Me Zoubida Assoul. Les charges retenues contre elle sont «incitation à attroupement non armé», «outrage à corps constitué», «propagation de publications du journaliste Khaled Drareni» et «refus d'obtempérer aux pouvoirs publics suite à la circulaire du wali d'Alger autorisant l'usage de la force publique pour interdire les marches». Pour rappel, la journaliste de Radio M, Kenza Khatto a été déferée hier au parquet du tribunal de Sidi M'hamed pour être entendue par le procureur de la République. Elle a été interpellée le 14 mai dernier par les forces de l'ordre à Alger (Centre), lors de sa couverture, pour Radio M, des manifestations du Hirak. Suite à cette interpellation, elle a été maintenue en garde à vue durant quatre (04) jours.

AFFAIRE RELATIVE AU FINANCEMENT OCCULTE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

## Saïd Bouteflika, Bedoui, Ouyahia, Louh et Ould Abbès à la barre

L'affaire relative au financement de la campagne électorale du 5e mandat revient cette semaine devant le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed. Le frère de l'ex-président Bouteflika, les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Bedoui et Abdelmalek Sellal, et Tayeb Louh seront appelés à la barre. Dans cette affaire, Djamel Ould Abbès, en sa qualité de SG du FLN au moment des faits, ainsi que l'ex-député Bahaeddine Tliba, poursuivis pour fraude et financement occulte de la campagne électorale seront, eux aussi, appelés à se justifier. Djamel Ould Abbès est au centre des accusations ; il lui est reproché notamment d'avoir supervisé la fraude des listes électorales lors des législatives de 2017 et d'avoir tiré les ficelles d'une véritable vente aux enchères des places à l'Assemblée nationale, aidé par ses deux fils, Skander et El Ouafi ; ce dernier est en fuite à l'étranger. En outre, l'ex-député, Bahaeddine Tliba, est également pointé du doigt dans cette affaire. Il a, d'ailleurs, avoué qu'il avait offert sept (07) milliards de centimes à Ould Abbès pour figurer en tête de la liste électorale de la wilaya d'Annaba. Skander Ould Abbès a accusé, quant à lui, Saïd Bouteflika, Abdelmalek Sellal, Tayeb Louh et Noureddine Bedoui, d'être «les véritables décideurs». Le 6 décembre 2020, Tliba et Skander ont été condamnés à sept (07) ans de prison, dans cette même affaire, pour «blanchiment d'argent», «financement occulte», «chantage», et «corruption».

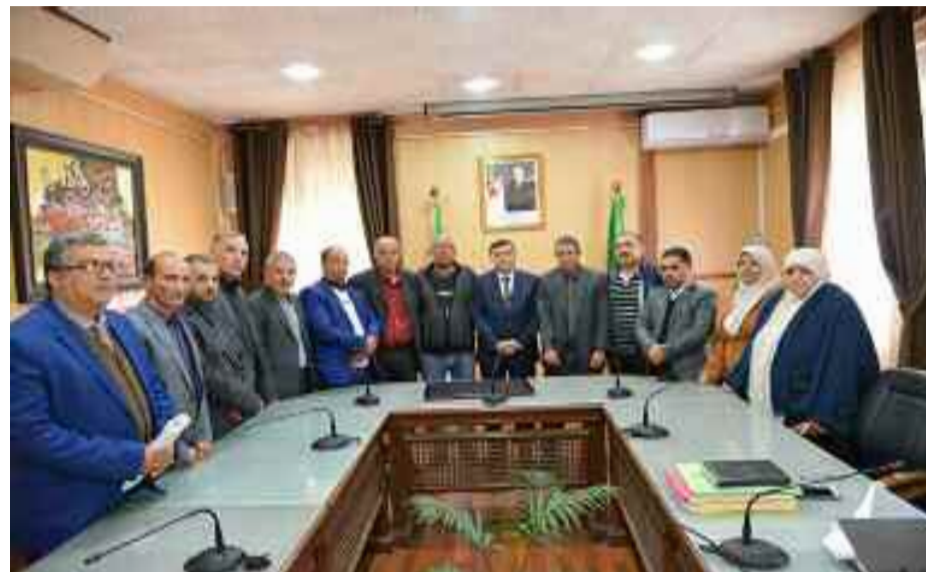
RENCONTRE SYNDICATS-MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# 25 questions passées au peigne fin

**La rencontre regroupant le ministère de l'Éducation nationale et plusieurs organisations syndicales du secteur se poursuit à travers des séances de travail bilatérales pour le deuxième jour.**

La révision des statuts des travailleurs de l'Éducation a été débattue lors des premières séances de travail bilatérales ayant regroupé, lundi dernier, le ministère de l'Éducation nationale avec les syndicats du secteur. La rencontre du 1er jour a connu trois séances bilatérales ayant regroupé le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), l'Union nationale du personnel de l'Éducation (Unpe) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), ainsi que le Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (Snte).

Dans une déclaration à la presse aux termes de la réunion, le coordonnateur national du Cnapeste, Salim Ouelha, a indiqué que la séance a focalisé sur les voies et moyens de révision du statut du secteur, ajoutant qu'«une proposition a été soumise par le ministère, comprenant les mécanismes à même de revoir le statut particulier. Une proposition qui sera examinée d'autant que l'avis en sera émis après une séance d'évaluation au niveau du syndicat», a-t-il dit. Selon la même source, l'accent a été mis sur les revendications relatives à «l'amélioration du pouvoir d'achat, au droit à la retraite sans condition d'âge et aux libertés syndicales». En contrepartie, le ministère a promis, selon la même source, de résoudre les questions relatives à des «points liés au recrutement, au recours aux instituts supérieurs ainsi qu'au règlement des salaires en suspens».



### UN ROUND D'ÉCOUTE ET DE CONCERTATION

Le SG du Syndicat national des travailleurs de l'Éducation, Karim Boudjenah, a dans sa déclaration, accordée à la Chaîne III, plaidé, quant à lui, pour la révision de la loi relative aux personnels du secteur et «l'unification du classement des enseignants des trois cycles d'enseignement et l'organisation d'un concours de recrutement annuel», en appelant à prévoir une prime de 10 000 DA pour tous les travailleurs du corps, en attendant la révision des statuts et du point indiciaire. «Nous demandons à revoir complètement le statut particulier de l'enseignant, car l'actuel contient beaucoup d'incohérences, ainsi que la création d'un observatoire du pouvoir d'achat, c'est à lui de définir comment attribuer les primes. Nous demandons une prime de 10 000 dinars pour tous les travailleurs de l'Éducation, le temps de revoir le statut», a-t-il précisé.

Ferhat Chabekh, SG de la Fédération nationale des travailleurs de l'Éducation, a plaidé pour que «les livres scolaires soient imprimés au niveau de l'Office national afin de garantir un prix accessible à tous, ainsi

que la réinstallation du conseil de l'Éducation». De son côté, le SG de l'Union générale des travailleurs de l'Éducation, affiliée à l'Ugta, a affirmé que la rencontre avait permis de passer en revue 25 questions, notamment la loi relative aux personnels du secteur «toutes dimensions confondues», l'unification du classement des enseignants des trois cycles d'enseignement et l'organisation d'un concours de recrutement annuel. Le syndicat a également proposé l'installation d'un «Conseil supérieur de l'Éducation», et a fait des suggestions liées au Conseil national des programmes (CNP), la réinsertion de l'enseignement technique et de la filière sciences islamiques dans le palier secondaire, outre le livre scolaire et le dossier des Œuvres sociales.

A noter que la rencontre prévue hier sera consacrée à la réception des représentants de l'Union nationale des travailleurs de l'Éducation et de la Formation (Unpef), le Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (Snte) et le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (Snapap), selon des sources du ministère.

M. T.

180 HARRAGA DÉBARQUENT À ALMERIA EN 48H

## Les Algériens continuent leur ruée vers l'Espagne

Entre dimanche 16 et lundi 17 mai, 180 harraga sont arrivés à Almeria, ville côtière de l'Espagne. 142 migrants sont arrivés hier et 38 autres ce lundi dernier, rapporte sur sa page Facebook, Francisco Jose Clemente Martin, membre d'une ONG espagnole, chargé de l'accueil des migrants. Selon les chiffres rapportés par cette ONG espagnole, treize (13) embarcations ont été interceptées par la garde civile espagnole, à bord desquelles se trouvaient des Algériens en majorité. Selon cet activiste, dans la journée de dimanche 16 mai, la garde civile espagnole a intercepté, au large d'Almeria, une dizaine d'embarcations de migrants clandestins qui ont tenté d'atteindre les côtes espagnoles. A bord des embarcations se trouvaient 150 migrants clandestins majoritairement des Algériens

(142), et les 8 autres sont des rifains (Marocains) et des subsahariens. 95% des migrants arrivés hier sont de nationalité algérienne. L'activiste a énuméré 9 embarcations interceptées par la garde civile espagnole au large d'Almeria. A bord de ces embarcations se trouvaient des hommes, des femmes et des enfants, a-t-il précisé. Deux embarcations, qui étaient tombées en panne de carburant, ont été secourues par la garde civile, a ajouté Francisco José Clemente Martin qui estime que les traversées de migrants clandestins sont encouragées par les bonnes conditions météorologiques de ces derniers jours, et il prévoit des arrivées massives de harraga durant les prochains jours. En outre, l'activiste a également partagé hier la photo d'un migrant algérien dont on ignore l'identité

mais arrivé sain et sauf à Almeria. Il a publié la photo dans le but de rassurer sa famille. Il précise que le migrant algérien est actuellement en garde à vue «comme tous ceux qui sont arrivés». Francisco José Clemente Martin a assuré que ces migrants seront tous libérés dans les prochaines 48 heures ou 72 heures. Dans un autre post, publié lundi dernier, Francisco José Clemente Martin rapporte que 33 Algériens dont des hommes, des femmes et des bébés, ont été secourus par la garde civile. Ils étaient à bord de trois embarcations. Le 8 mai dernier le journal espagnol OK Diario avait rapporté que plus de 30 embarcations d'immigrants illégaux algériens sont arrivées sur les côtes d'Almeria en Espagne en à peine 48 h.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

## Ihsane El Kadi placé sous contrôle judiciaire

Le journaliste et directeur des journaux électroniques Maghreb Emergent et Radio M, Ihsane El Kadi, a été placé hier sous contrôle judiciaire par le juge du tribunal de Sidi M'hamed. Il avait été présenté devant le procureur de la République dans le cadre d'une convocation qu'il a reçue, avant-hier lundi, de la part de la gendarmerie de Bab Jdid. Auparavant, il a été entendu par le procureur de la République

près le tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire de la plainte déposée par le ministère de la Communication. Pour rappel, Ihsane El Kadi, a reçu une convocation pour se présenter à la brigade de gendarmerie de Bab Jdid, dans le cadre d'une «procédure d'urgence». Plus tard, le journaliste a reçu au sein des locaux de Radio M, une autre convocation l'informant qu'il devait se rendre immédiatement à la brigade de Gen-

darmerie de Bab Jdid en vue d'une présentation devant le procureur de Sidi M'hamed en procédure d'urgence. Aux dernières nouvelles, le directeur de Radio M. s'est vu interdire de quitter le territoire national (retrait de passeport), mais aussi de quitter la circonscription de la wilaya d'Alger sans autorisation, et doit émerger chaque lundi (à 10h) au registre du commissariat de sa résidence.





## LOGEMENT LPA

**Des milliers de demandes supprimées**

Cette suppression de demandeurs de logements sociaux et promotionnels aidés (LPA) en Algérie a été révélée par les communes à travers différents organismes administratifs dans la capitale et dans d'autres wilayas du pays.

En effet, le processus de tri en Algérie des listes de logements sociaux et ceux de la formule LPA a connu du nouveau. L'opération de filtrage des listes a touché les propriétaires possédant des permis de construire ou des biens immobiliers à leur nom. Ceux qui ont bénéficié de subventions du Trésor public mais aussi ceux qui ont tenté de s'enregistrer avec des données erronées. Ils ont tous été exclus. Les enquêtes menées par les autorités compétentes en coordination avec la sécurité nationale ont révélé que la majorité des personnes bannies sont des commerçants, des personnes avec une bonne situation financière. Certains d'entre eux ont bénéficié d'un logement dans les années 1990. Ils ont obtenu des parcelles de terrains ou autres. Par ailleurs, les autorités des wilayas concernées se sont appuyées sur la priorité dans le tri des dossiers. Elles se sont notamment basées sur le respect du règlement, conformément à la nouvelle loi, expliquent les pouvoirs publics. Cette dernière détermine les catégories qui ouvrent droit aux logements dans les deux formules LPA et AADL. Concernant les demandeurs de logement social au niveau de la wilaya d'Oran, cette dernière a publié les listes des personnes rejetées, possédant un bien immobilier ou en possession d'un permis de construire. Tandis que pour la formule LPA, certaines wilayas ont pris l'initiative de délibérer pour les deux parties. C'est-à-dire ceux qui bénéficient d'un logement et ceux qui ont été rayés de la liste. D'un autre côté, les autorités locales de Rouiba ont publié les listes de milliers de souscripteurs exclus dans les régions de ses communes. On peut citer quelques-unes comme Heraoua, Réghaïa et Rouiba, en l'occurrence. Il est à noter que le dépôt des dossiers de demandes de logements acceptés se fait au niveau des communes concernées. Il est utile de rappeler aussi que le nombre d'inscrits dans la wilaya de Zéralda, à titre d'exemple, a atteint les 10 078 personnes.

**LE D<sup>r</sup> DJAMEL FOURAR, PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE À PROPOS DE L'OUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIÈRES****«Aucun impact sur la situation épidémiologique»**

*Le Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique, a abordé hier dans une déclaration faite à l'occasion de la semaine scientifique nationale qui s'est déroulée à la faculté de médecine de l'université d'Alger1 la question d'un quelconque impact sur la réouverture des frontières soutenant que l'ouverture progressive et partielle des frontières «n'affectera pas la situation épidémiologique dans le pays».*

Le spécialiste rassure l'opinion publique quant à l'état épidémiologique en Algérie sur lequel, d'après lui, l'ouverture graduelle des frontières n'aura «nul impact négatif». Selon Djamel Fourar, cette décision «ne changerait en rien les données de la situation épidémiologique dans le pays». Le spécialiste semble confiant face à cette nouvelle étape. Dans un registre connexe, le Dr Fourar rassure la population algérienne à propos de la transmission des nouveaux variants. Le porte-parole rappelle que ces nouvelles souches «sont déjà entrées en Algérie depuis des semaines. Sa propagation n'a pas été aussi conséquente comme c'est le cas de certains pays gravement touchés par ces nouvelles formes du virus» dit-il. En outre, il a souligné le fait que la situation actuelle dans notre pays «est relativement stable, elle ne devrait pas être affectée par cette nouvelle décision de reprise progressive des vols», a-t-il dit. Cette levée partielle des restrictions ne serait porteuse d'aucun danger, selon le médecin. En prévision de la reprise des vols le 1er juin, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr Kamel Sanhadji a indiqué que des laboratoires seront mis en place dans les aéroports à la reprise des vols. En effet, intervenant à la Radio nationale, Kamel Sanhadji a apporté de nouveaux éléments relatifs au protocole sanitaire mis en place par les autorités en Algérie lors de la reprise des vols, dont l'installation de laboratoires d'analyses dans les aéroports, a rapporté hier Voyager DZ., fermés depuis plus d'une année à la suite de la crise sanitaire. Cette dernière a été provoquée par l'apparition de la pandémie du



Covid-19. Seulement dimanche dernier, le président de la République a donné instruction de reprendre les vols partiellement et d'ouvrir les frontières. Et ce, à compter du 1er juin prochain. De ce fait, lors de sa dernière apparition, le spécialiste a rapporté quelques détails relatifs à cette reprise du trafic aérien. Il a notamment précisé que les aéroports et les postes frontaliers seront dotés de laboratoires. Cela, dans le but de faire les tests nécessaires pour garantir la sécurité des passagers et du personnel. En outre, il a ajouté que ces ateliers seront dotés d'un équipement spécifique qui va permettre d'être sûr par rapport au diagnostic et ne pas laisser passer à travers les

mailles du filet certains variants». De plus, il a indiqué qu'un test PCR est exigé à chaque individu qui souhaite se déplacer depuis ou vers l'Algérie. Toutefois, au sujet de la réouverture partielle des frontières, la levée progressive des restrictions permettra aux citoyens algériens de regagner leur pays. Mais aussi, elle aidera à le faire en gardant la situation sous contrôle. Enfin, il a déclaré qu'«on n'est pas en droit d'empêcher les Algériens de rentrer chez eux. On était pratiquement en non-droit. Mais c'était calculé. Et ça valait la peine parce que ça nous a permis de maîtriser des aspects néfastes par rapport aux variants».

M. T.

**DANS LE CADRE DU PARTENARIAT BOMARE COMPANY-UNIVERSITÉ SAÂD DAHLEB DE BLIDA  
Lancement d'un master professionnel «automatique appliqué»**

Ali Boumediene, Directeur général de Bomare Company, a présidé hier, le lancement du Master professionnel intitulé «automatique appliqué», en partenariat avec l'université Saâd Dahleb de Blida.

Le Master qui sera effectif à la prochaine rentrée universitaire 2021/2022, sera affilié au nouveau département d'automatique et d'électronique. Ce master professionnalisant fait suite à la signature d'un contrat entre les deux parties en 2016, ayant mené à l'installation d'une ligne d'insertion de cartes électroniques valant 1,5 millions USD. Considéré comme un matériel de pointe, la ligne a été fournie par le troisième partenaire américain, Universal instrument, expert

en matière d'équipements automatisés. Dans le but de valoriser l'enseignement en lui apportant une dimension pratique, Bomare Company s'engage à encadrer et guider les étudiants tout au long de leur cursus de master professionnel. Cet accompagnement se traduira notamment à travers des travaux pratiques (500 heures au total, répartis sur les deux ans), «ce qui permettra l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique», précise Boumediene. La formation s'inscrit en droite ligne avec la politique du gouvernement algérien qui promeut les start-ups aux idées innovantes et l'exportation hors hydrocarbures. En effet, selon le Directeur général de Boma-

re company, «l'objectif visé à travers ce partenariat est d'encadrer les jeunes porteurs d'idées et, grâce au coaching d'experts, les pousser à développer leurs propres PMI et PME, avec, pour finalité, l'exportation de produits et composants électroniques». «Ce master offrira l'opportunité aux meilleurs étudiants (environ une vingtaine), choisis sur dossier et en toute transparence, souligne le recteur de l'université, de suivre une formation de qualité aux normes internationales». Et pour cause, le partenariat avec Universal instrument permettra aux jeunes de bénéficier du savoir-faire, de l'expertise et de l'expérience des professeurs de l'université de New York, spécialisée en

électronique. Permettant ainsi de mener à un jumelage entre les universités et une coopération entre les deux parties dans le but de parvenir à l'émergence d'une économie de la connaissance à l'horizon 2030 et à produire avec les dernières technologies 4.0 voire 5.0, espère le P-DG. Ainsi, la vision de Bomare et son but seront encore atteints, à savoir : exporter des grands volumes et conquérir de nouveaux marchés afin de les inonder de composants électroniques made in Algeria. D'autres partenariats sont encore à prévoir au vu de «l'intérêt que porte Bomare company à l'enseignement et à la formation», conclut le chef d'entreprise.

S. Chaoui

## COMMUNIQUÉ DE LA SEAAL

**Le ministre mécontent du DG de la société**

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a apporté, hier, les précisions au sujet de ce communiqué supprimé par la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) concernant le début de rationnement de l'eau dans la wilaya d'Alger. En effet, le ministre a déclaré que la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) n'avait pas consulté les actionnaires avant de publier vendredi

un communiqué concernant l'approvisionnement en eau dans la wilaya d'Alger. Mustapha Kamel Mihoubi a expliqué que SEAAL a publié le communiqué, sans consulter l'Office national algérien de l'eau et de l'Assainissement (ONA) et l'Algérienne les eaux (ADE), de fait qu'il s'agit d'une filiale. Le ministre a indiqué que ses services travaillent pour fournir de l'eau aux citoyens, que ce soit dans la capitale ou dans le reste

des wilayas. Dans ce cadre, Mihoubi a mis en avant les efforts du secteur pour couvrir la demande, rappelant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour parachever la réalisation de ce programme d'urgence à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur. Après avoir annoncé, dans la matinée d'hier, un nouveau plan de distribution de l'eau potable dans la wilaya d'Alger, assurant une

alimentation quotidienne entre 12h00 et 20h00, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), s'est rétractée et a supprimé son communiqué. La société a ensuite publié un nouveau communiqué annonçant le maintien de l'ancien programme de distribution. «Le programme de distribution d'eau potable établi le 7 avril 2021, durant le mois de ramadhan pour Alger est toujours en vigueur et reste inchangé».



FINANCE ISLAMIQUE

**La Badr ouvre un deuxième guichet à Alger**

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a annoncé hier dans un communiqué l'ouverture à Alger de son deuxième guichet de la finance islamique. La cérémonie d'inauguration de ce guichet au niveau de l'agence Amirouche «060», a vu la présence du président du conseil d'administration, Nacer Laouami et du Directeur général, Mohand Bourai. En effet, la Badr propose 14 produits conformes aux préceptes de la Char'ia islamique, destinés à tous les segments de la clientèle (particuliers, professionnels et entreprises), précise cette banque publique. Ces produits sont répartis en deux grandes catégories. La première concerne les produits d'épargne et de placements de fonds (le compte chèque islamique, le compte courant islamique, le livret épargne islamique, le livret épargne islamique «Istithmari», le livret épargne islamique «Istithmari Fellah» et le livret épargne islamique «Achbal»); alors que la seconde catégorie concerne les produits de financement (Mourabaha matériel roulant, Mourabaha exportation, Mourabaha travaux, Mourabaha ghelatti, Mourabaha matière première, Mourabaha production agricole, Mourabaha équipements professionnels et Mourabaha marché public), ajoute le communiqué.

R.E

GRÂCE À LA LEVÉE DES RESTRICTIONS SANITAIRES

**Le Brent dépasse les 70 dollars**



Portés par la levée progressive des restrictions, notamment en Europe, qui charrie les espoirs d'une reprise vigoureuse de la demande d'or noir, les cours de pétrole retrouvaient hier des niveaux plus vus depuis près de deux mois et demi. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 70,08 dollars à Londres, en hausse de 0,89% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril de WTI pour le mois de juin s'appréciait de 0,77%, à 66,78 dollars. Les cours du Brent et du WTI ont respectivement atteint plus tôt dans la séance 70,24 et 67,01 dollars, une première depuis le 8 mars, leur sommet de l'année. Les contrats à terme du brut sont soutenus par les découvertes en Europe et aux Etats-Unis, ont souligné des analystes. Selon eux, l'efficacité des vaccins contre les variants actuels rendent les investisseurs optimistes. Les vaccins de Moderna et Pfizer/BioNTech devraient rester efficaces contre le variant indien du coronavirus, selon des travaux préliminaires menés par des scientifiques américains et rendus publics avant-hier, des recherches qui doivent néanmoins être validées par des pairs avant d'être publiées dans une revue scientifique. Le pétrole profitait également de la faiblesse du dollar, un mécanisme qui rend le brut plus attractif car meilleur marché. Ainsi le dollar index, qui compare le billet vert à d'autres grandes monnaies, touchait hier son plus bas depuis fin février. Mais la reprise de la demande en Asie reste menacée, ont tempéré des analystes.

R. E.

FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

**Benabderrahmane participe au Sommet de Paris**

*Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, s'est rendu à Paris pour prendre part aux travaux du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sur le financement des économies africaines, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette rencontre de haut niveau, qui s'est tenue hier, a regroupé les chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants de pays africains et de certains pays avancés, ainsi que la participation de hauts responsables d'organisations internationales et régionales, a précisé la même source.*

L'objectif de cette rencontre «est d'offrir une occasion pour les participants d'échanger sur les nouvelles solutions pour assurer une reprise économique et un financement plus durable des économies africaines, notamment dans ce contexte de crise», provoqué par le Covid-19, a souligné le ministère. La rencontre constitue également «une plateforme pour les dirigeants africains d'exposer les préoccupations du continent en matière de développement post-pandémique». L'idée de cette conférence a germé en automne dernier lorsque le Fonds monétaire international (FMI) a établi que le continent africain risque de se heurter à un déficit de financement d'environ 290 milliards de dollars d'ici à 2023, a rappelé la même source. Le communiqué rappelle que la croissance du continent, qui a reculé l'année passée (-2,1 %) pour la première fois en un demi-siècle, devrait rebondir en 2021 et 2022, et que le moratoire sur le service de la dette publique adopté par le G-20, est de nature à accorder pour nombre de pays un sursis. Toutefois, ces mesures demeurent «insuffisantes pour contrebalancer les effets dévastateurs de la crise sanitaire qui a charrié dans son sillage une crise économique sans précédent», a tenu à relever le ministère. Ainsi, la



recherche de solutions novatrices à même d'assurer les liquidités nécessaires pour faire face aux besoins de la lutte contre la pandémie et permettre une relance d'une

croissance pérenne et d'un développement durable de l'Afrique, devrait être au cœur des discussions du Sommet de Paris, note la même source. **Hafid Mesbah**

POUR ENRICHIR LA LÉGISLATION SUR LES PPP  
**L'Algérie veut s'inspirer des expériences internationales**

Afin de permettre au gouvernement d'enrichir la loi sur les partenariats public-privé (PPP), en cours d'élaboration et en tenant compte des changements enregistrés à l'international, notamment à cause de la pandémie du Covid-19, une journée d'étude a été organisée hier à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) dans le but d'expliquer ce mode de financement, en s'inspirant des expériences d'autres pays. Le président du Cnese, Rédha Tir, a indiqué que le but de cette journée est «d'éclairer le gouvernement en prévision de l'élaboration de la loi sur les PPP qui devra être actualisée pour répondre aux exigences du moment imposées notamment par la pandémie du Covid-19». Tir a signalé que les PPP connaissent des problèmes à l'échelle mondiale, notamment dans les aspects de la renégociation, du financement et de la coordination entre les partenaires et de la relation de l'investisseur privé avec les usagers des espaces publics. Il a souligné que le gouvernement planche sur une loi qui repose sur l'amélioration des contrats, l'amélioration des cahiers des charges et les textes juridiques auxquels sont soumis ces contrats et ces cahiers des charges. Le président du Cnese a expliqué que les PPP sont un mode de financement qui permettra au Trésor public de bénéficier des potentialités du secteur privé, tout en insistant sur le fait de «ne pas l'apparenter à une privatisation déguisée». Il a estimé «qu'il était temps pour le secteur privé de prendre ses responsabilités» en finançant des projets publics, tout en aspirant à réali-



ser des bénéficiaires, sachant que les PPP sont régis par les principes du profit et du risque. Les PPP permettent de financer de grands projets publics dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'industrie, des télécoms, des autoroutes et bien d'autres afin de «soulager» le Trésor public, notamment dans la conjoncture actuelle d'amenagement des ressources financières, a détaillé Tir. Il a, toutefois, relevé l'existence de beaucoup d'entraves légales et juridiques qu'il faudra lever, comme la participation des étrangers dans des projets structurants en Algérie, comme le port de Cherchel, les projets liés aux mines et aux hydrocarbures. Des aspects que les cadres des entreprises publiques doivent «maîtri-

ser» afin de mieux gérer les principes de risque et de rentabilité des projets, a ajouté le président du Cnese en expliquant que l'arbitrage entre ces deux facteurs est primordial dans ce genre de partenariat quel que soit le projet. Pour cela, il faut connaître les lois, surtout que ce genre de projets nécessite un financement sur le long terme, mais aussi un système de contrôle, a-t-il soutenu. Tir s'est réjoui de la présence des représentants du patronat et des grandes entreprises qui montre, selon lui, l'engouement des opérateurs privés pour ce mode de partenariat, d'autant plus que la rentabilité devrait être «probante du fait que l'économie est basée sur la demande et cette dernière existe». Parmi les opérateurs privés présents à cette journée, le Directeur général d'Alliance Assurances, Hassen Khelifati, qui a proposé la création d'un Conseil national ou d'une Agence nationale du partenariat public-privé, afin de mieux gérer ce mode de financement. Cette journée d'étude a permis, en outre, au Directeur général de l'Entreprise portuaire de Béjaia, Halim Kasmi, de présenter l'expérience «réussie» de partenariat public-privé réalisé avec un partenaire asiatique, dans le domaine de la gestion des containers et «qui a permis à ce port d'augmenter ses capacités». Plusieurs experts internationaux ont pris part, par visioconférence, à cette journée en exposant les expériences de leurs pays dans le domaine des PPP, à l'instar de David Baxter (USA), Atef Majdoub (Tunisie), Stéphane Saussier (France), Marcel Boyer (Canada) et Dieudonné Bondoma Yokono (Cameroun). **R. E.**



## FALSIFICATION DE CARTES MAGNÉTIQUES À BOUMERDES

# Un individu interpellé

La police de Tidjelabine a arrêté une personne qui a falsifié des cartes magnétiques, subtilisées via internet afin d'extorquer l'argent de ses victimes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques, relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdes. Cette opération a été rendue possible, grâce à une plainte déposée par un individu selon laquelle, cet individu a été victime de vol d'une somme d'argent estimée à 199000 DA, a-t-on appris encore de la même source. Quant à la deuxième victime, celle-ci d'après le même communiqué du même corps de sécurité a été exposé au vol d'une somme d'argent estimée à 16200 DA. Une fois les deux plaintes enregistrées, les éléments de la sûreté urbaine de Tidjelabine ont entamé leur investigation qui a abouti à l'arrestation du suspect, âgé de 42 ans, résidant dans la commune de Dellys, a-t-on ajouté. Après fina-



lisation des procédures judiciaires à l'encontre du mis en cause, ce dernier a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes, pour falsification et utilisation du faussaire dans des documents officiels, escroquerie, usurpation de l'identité d'autrui et accès illégal à des comptes postaux, vol et retrait de des fonds provenant de comptes privés.

ciels, escroquerie, usurpation de l'identité d'autrui et accès illégal à des comptes postaux, vol et retrait de des fonds provenant de comptes privés.

Samia. A.

GUELMA

### Un quadragénaire renversé par un bus

L'unité secondaire de la protection civile est intervenue, lundi après-midi dans la commune de Hammam Enabeal à Guelma, suite à un accident de la route, ayant fait un mort, a indiqué un communiqué de la protection civile. D'après la même source, la victime âgée de 40 ans a été renversée par un bus, ce qui a causé une mort immédiate. Il a été transféré vers un établissement public de santé de proximité de Oued Echaheam a conclu le communiqué.

S. A.

REGGANE (ADRAR)

### Incendie dans plusieurs locaux commerciaux du Souk El-Fellah

Un incendie s'est déclaré hier dans plusieurs locaux commerciaux du Souk El-Fellah de la ville de Reggane, au sud d'Adrar, a-t-on constaté. Trois unités secondaires des services de la Protection civile de Reggane, Zaouiet Kounta et Oulef, appuyées par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), sont intervenues aussitôt pour venir à bout des flammes. Le sinistre n'a occasionné aucun dommage humain, a-t-on souligné sur place.

Une cellule de sécurité et technique a été installée pour recenser les dégâts et enquêter sur les circonstances exactes de cet incendie, a déclaré à l'APS le chef de daïra de Reggane, Nasreddine Abdelhakim Dessi.

AIN KERMA (EL TARF)

### Saisie de plus de 200 000 DA en faux billets

Plus de 200.000 DA en faux billets ont été saisis dans la commune de Ain Kerma (El Tarf) en possession de deux (2) individus, a-t-on appris lundi auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Djamel Nasri. Agissant sur la base d'informations faisant état de ce trafic, les éléments de la Gendarmerie ont dressé un barrage sur un tronçon de la RN 82, au niveau de la ville frontalière de Ain Kerma, a précisé le chargé de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Djamel Nasri, soulignant que la fouille du véhicule à bord duquel se trouvaient ces individus a permis de mettre la main sur 60 faux billets en coupures de 2000 DA, en sus de 81 autres faux billets en coupures de 1.000 DA, soit un total de 201.000 DA. Les présumés coupables, âgés de 35 et 38 ans, ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bouhadjar pour "association de malfaiteurs" et "faux et usage de faux", a-t-il précisé, relevant que les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Le véhicule ayant servi au transport des faux billets a été saisi, a souligné le commandant Nasri, avant de rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le banditisme sous toutes ses formes pour protéger le citoyen et l'économie nationale.

ORAN

### Saisie de 147 grammes de cocaïne

Les services de police d'Oran ont saisi une quantité de 147 grammes de cocaïne et arrêté trois personnes impliquées dans une affaire de commercialisation de drogue dure et membres d'une bande criminelle organisée transfrontalière, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a été déclenchée, suite à l'exploitation d'informations parvenues à la Brigade de Recherches et d'Interventions (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles des

trafiquants transportaient des drogues dures dans le but de les commercialiser aux jeunes de la ville d'Oran, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Après la surveillance des activités des suspects, des repris de justice dans des affaires similaires, un plan a été mis en place et s'est soldé par l'arrestation des trois suspects en flagrant délit à bord d'un véhicule, au niveau de Haï El-Othmania (ex-Maraval).

Les mis en cause étaient en possession

de 147 gr de cocaïne et une somme de 20.000 dinars issue des revenus du trafic, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été lancée contre les trois suspects, qui ont été traduits devant la justice et placés sous mandat de dépôt sous les accusations de commercialisation de drogue dure dans une bande criminelle organisée transfrontalière, de transport et stockage de la drogue destinée à la commercialisation, ainsi que de trafic dangereux et menace sur la santé publique, selon la même source.

CONSTANTINE

### Chute mortelle d'une femme du haut du pont de Bab El Kantra

Une femme âgée de 28 ans a fait une chute mortelle lundi du pont de Bab El Kantra (Constantine) sur une hauteur d'environ 70 mètres, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Protection civile (DPC). La dépouille de la victime, dont l'identité n'a pas été déterminée, a été repêchée des berges du Rhumel par des éléments du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) relevant de ce corps constitué, a-t-on précisé à la cellule d'information et de communication de la DPC. Le repêchage de la dépouille de cette femme, dont les causes de la chute n'ont pas encore été déterminées, a été effectué en collaboration avec les éléments du poste avancé



Abdelmadjid Boumaâza, sis au chef lieu de wilaya, a-t-on ajouté. Le corps sans vie de cette personne a été acheminé par les mêmes services à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Dr. Benbadis de Constantine (CHUC), a souligné la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cette chute. Pour rappel, un incident similaire a été enregistré hier (dimanche) par les services de la DPC qui sont également intervenus suite à la chute mortelle d'un homme du haut du pont de Medjaz Leghnam, situé au bas de l'avenue Rahmani Achour de la ville de Constantine.

Qahwa fi goubli |

## Du cas et de l'en-cas...

Il se dit ici et là que tout le monde est fier de moi-même les oies...Il se dit que je suis unique autant dans le génie que le port de soi...Dans l'élégance du verbe et dans la verve du réfléchi...Pourtant moi, je ne vis que dans le simple dit fruit souvent de mon propre vécu sans plus...Il se dit sur le virtuel que mon talent séduit tous les talons...Il se raconte aussi d'autres bruits sur ma poésie...Moi je m'éclate dans le brouhaha du silence et de la méditation...J'ignore si ces éclats se brisent comme des mots ignorés sinon insensés...J'ignore si mon phrasé traverse tous les creusets et se fixe dans les pensées...On m'a même dit que c'était contre-indiqué...Je brave aussi l'interdit avec toute la latitude du permis..Parfois je convoque le non-dit pour faire fuir l'ennemi...J'adore

surtout entendre cette musicalité des vers s'entrechoquant dans la geste en éruption...La nuit je me mouche sur les étoiles quand on n'entend plus les mouches voler...J'aime aussi voler à la nuit sa part de jour avalée...Sauf quand le jour il fait déjà nuit et que dans la nuit profonde se profile le jour blafard...Alors j'ai hâte de boire l'aube et de digérer le crépuscule...Je piaffe de mémoriser l'irréel et de mâcher le virtuel...Surtout lorsque mes incisives se jouent des molaires...Je m'immerge aussi dans l'éveil constant du réveil...Comme pour défier l'ordre naturel du désordre...Là je m'accorde un instant de répit pour mieux savourer le vacarme des silences...Je me retourne alors dans mon lit moelleux pour que tous mes membres résonnent de mon

corps en apnée...De mon cœur qui bat et combat...Des pulsions saccadées qui rythment l'impulsion...De mon cerveau en feu qui embrase mes neurones...De ce brasier qui crépite comme un tison dans l'âtre...Mon cœur est alors balcon où fleurissent de rares espèces...Voire même d'exotiques plantes...Oui il se dit ici et là que je dors toujours sur le même matelas...Seul comme le dernier des Vaugelas... Il se raconte même que je fais peur aux rois...Et tous ceux qui leur servent de courroie...Tous ceux qui sont aux abois...Et qui hurlent au fond des bois...Sinon ma foi j'ai un faible pour tous les cas qui se suffisent d'un en-cas... Mais chut les oies du Capitole sont là...

Amar. Zentar



## ZONES D'OMBRE D'EL TARF

# Plus de 500 millions de dinars pour des projets d'AEP

**Plus de 525 millions de DA ont été dégagés pour le financement de projets d'alimentation en eau potable (AEP) au profit de plus de 60 zones d'ombre relevant de la wilaya frontalière d'El Tarf, a-t-on appris lundi auprès de la direction des ressources en eau.**

Cette dotation financière est destinée à la concrétisation de 72 projets d'AEP à travers divers localités et hameaux déshérités dépendant des communes de Boutheldja, Cheffia, Zitouna, Bougous, Tarf, Bouhadjar, Ain El Assel, Ain Kerma, Hammam Beni Salah, Oued Zitoune, Ben M'Hidi, El Chatt, Dréan, Chihani, Besbes, Zerizer et El Kala, a indiqué à l'APS le directeur des ressources en eau Nacer Mokhnache. Ces projets permettront l'alimentation en eau potable de quelque 48 604 âmes, résidant à travers les zones d'ombre de Lbrakna, Fedouï Moussa, Mekkassa, Nedjoua Bekhouche, Tefaha, Meradia, Khemssa, Stair, Boumia, Bourdime, Saad, El Hammam, Ouled Rhim et Hammam Sidi Trad, El Annab et Djantoura entre autres, a-t-il également fait savoir. Plus d'une cinquantaine de projets, portant notamment sur la rénovation et l'extension du réseau d'AEP, de raccordement de station de pompage aux réservoirs d'eau et d'assainissement de réseaux, sont en cours ou en voie de lancement, a déclaré le même responsable. Tout en signalant l'achèvement des travaux ayant trait à l'alimentation en eau potable d'un groupe de logements implantés dans la Mechta Oum Laagrareb et d'autres relatifs à la rénovation et l'extension du réseau d'AEP dans la Mechta Ouled Boubaker (commune de Boutheldja) ainsi que le captage d'eau à Boumia (Hamma Beni Salah), la même source a précisé que les travaux de réalisation d'un forage à Mechta N'Chima (Ben M'Hidi) ont été achevés en attendant l'ache-



minement de l'énergie électrique par l'APC concernée. Différents chantiers en cours, à travers différentes zones d'ombre, font l'objet d'une inspection régulière du chef de l'exécutif local qui, à chaque fois, réitère l'importance de l'impact de ces projets sur l'amélioration des conditions de vie des habitants en zones d'ombre notamment, a ajouté le DRE. Selon M. Mokhnache, le wali Harfouche Benarar a mis l'accent, lors de ses sorties d'inspection, sur l'impact de ces projets de développement, particulièrement ceux liés à l'adduction de l'eau potable

qui ont pour but de garantir la disponibilité de ce produit vital et favoriser la fixation des populations concernées sur leur lieu de résidence.

### VISITE PÉDAGOGIQUE À DES SITES ARCHÉOLOGIQUES CLASSÉS

Dans un autre registre, et toujours dans la même wilaya, une visite pédagogique à des sites archéologiques classés dans la liste nationale des biens culturels a été organisée lundi dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la direction de la culture, initiatrice de l'ini-

tiative. Co-organisée avec l'antenne de wilaya de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, cette visite au profit d'adhérents des établissements culturels de la wilaya a été consacrée à trois sites archéologiques classés monuments nationaux que sont le fort de Taza, dans la commune de Bordj Emir Abdelkader édifié par le fondateur de l'Etat algérien moderne, les sépultures romaines à Ain Tekria (Khémisti) et l'abri rocheux d'Ain Sfa à Tissemsilt. Cette initiative a été encadrée par des spécialistes et chercheurs en archéologie, des cadres de l'annexe de l'Office et des fonctionnaires du service protection du patrimoine matériel à la direction de la culture. L'organisation de telles visites vise à faire découvrir aux adhérents des établissements culturels dont les bibliothèques communales et la maison de la culture, des sites archéologiques classés à la liste nationale de biens culturels dont recèle la wilaya et les efforts fournis par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels pour les protéger et les valoriser. Le mois du patrimoine sera clôturé mercredi prochain avec l'organisation d'activités qui seront abritées par la commune de Bordj Emir Abdelkader dont des expositions sur le site de Taza, l'exposition des produits d'artisanat, une communication pour faire connaître ce site archéologique et la projection d'une vidéo sur les fouilles menées sur ce site des années durant.

Synthèse R. R.

### RÉALISATION DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS À BIR EL-DJIR (ORAN)

## Les chantiers relancés

Des chantiers de réalisation de logements promotionnels aidés (LPA ancien programme) ont été récemment relancés dans la commune de Bir El Djir (Oran) après un arrêt dû à de multiples raisons, a-t-on appris lundi auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il s'agit ainsi de chantiers de réalisation de 1.967 logements de type LPA et des travaux d'aménagement externe de 52 logements similaires sur un total de 154 logements au niveau du pôle urbain de Belgaid dans la commune de Bir El Djir. Les contrats de plusieurs entreprises chargées de la réalisation de projets d'habitat ont été résiliés et attribués à d'autres entreprises lesquelles ont reçu des directives pour accroître le rythme de réalisation à l'effet d'achever les travaux et livrer les logements dans les brefs délais. Il est prévu la distribution cette année de plus de 3.000 LPA dans différentes communes d'Oran. A noter que ce programme d'habitat, inscrit dans le cadre de l'ancien programme enregistre un taux d'avancement appréciable et les travaux d'un quota considérable ont été achevés. En outre, les travaux d'aménagement externe sont en cours en sus de la réalisation des



structures éducatives, sanitaires et administratives. L'ancien programme LPA a accusé un retard dû à de multiples raisons, selon la direction de wilaya de l'habitat qui a rappelé que 503 logements de type LPA dont 125 dans la commune de Benfréha, 166 à Bethioua et 220 à Bir El Djir ont été distribués en avril dernier. Dans le même contexte, 2.500 LPA sont actuellement à l'étude après le

retard accusé dans le lancement des projets pour manque d'assiettes foncières. A noter que ce programme a été localisé au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" de Misserghine. La direction de wilaya de l'habitat a annoncé que le lancement effectif des travaux de ce quota de logements dont 1.500 inscrits à l'intitulé du nouveau programme LPA se fera au courant de l'année 2021.

### POUR LEUR INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL

## Activités informatives au profit de 120 détenus à Saïda

Plus de 120 détenus des établissements pénitentiaires et de rééducation de Saïda ont bénéficié durant le premier trimestre de l'année en cours de rencontres d'information et de sensibilisation sur le dispositif de soutien et de développement de l'entrepreneuriat dans le cadre des activités d'insertion, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne locale de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE). Le chargé d'information auprès de l'ANADE, Korchi Mohamed, a indiqué que les 120 détenus ont bénéficié de journées de sensibilisation et d'information à travers les établissements de rééducation à Saïda et Ain Lahdjar, soulignant qu'ils ont été informés sur le montage financier d'un investissement et les avantages fiscaux dont bénéficie le porteur de projet auprès de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. L'ANADE facilite aux porteurs de projets d'investissement, notamment les détenus des établissements pénitentiaires et de rééducation ayant purgé leurs peines, les procédures d'accès à des crédits sans intérêts pour la location de locaux et l'achat de véhicules dotés d'équipements pour la plomberie, l'électricité du bâtiment, le chauffage, le froid, l'installation de fenêtres, peinture de bâtiment et mécanique automobile. Les rencontres d'information, organisées par l'antenne de wilaya de l'ANADE, ont ciblé en périodes étalées durant le premier trimestre de l'année en cours les détenus des établissements pénitentiaires et de rééducation dont la peine est inférieure à six (6) mois, a-t-on fait savoir. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et le ministère de la Justice, vise à accompagner les détenus des établissements pénitentiaires, notamment les titulaires de diplômes de formation dans les domaines précités, dans le but de les insérer dans le monde du travail.



## MOSTAGANEM

# Baisse sensible du prix de la sardine

**La wilaya de Mostaganem a enregistré une baisse sensible du prix de la sardine dans les marchés de gros et de détails de poissons dans ces dernières 48 heures, a-t-on appris lundi à la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.**

Le prix de la sardine a connu, dimanche et lundi, une baisse sensible, a indiqué à l'APS le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya, Abdelhafid Zenasni, soulignant que le cageot a été cédé entre 1.500 DA et 3.500 DA au marché de gros et le kilogramme entre 200 DA et 300 DA au marché de détail. La baisse des prix par rapport à la période précédente, a-t-il expliqué, est motivée par une offre importante dans les deux derniers jours par la sortie en mer d'un grand nombre de sardiniers durant les jours de fête de l'Aïd El Fitr, faisant savoir qu'une quantité de 4.280 kilos de sardine a été réceptionnée dimanche et 2.260 autres kilos de ce produit ont été livrés lundi dans le port de Mostaganem. M. Zenasni a souligné que ce bond quantitatif de la production halieutique infirme la thèse selon laquelle il y a une baisse de la biomasse au niveau de la wilaya de Mostaganem, exhortant les professionnels à préserver la ressource halieutique et à respecter la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne la quantité de poisson commercialisée. Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Mostaganem a mis en exergue les indicateurs positifs qui renseignent



sur la disponibilité du poisson bleu cette année, notamment avec l'apparition de grands bancs près des côtes avec une abondance le long de la bande côtière récemment. Signe annonciateur de l'arrivée proche du cycle reproducteur entre juillet et septembre prochains. La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem

compte 248 bateaux de pêche, soit 71 sardiniers, 47 chalutiers et 130 petits métiers qui accostent au port commercial de Mostaganem, aux abris de pêche de Sidi Lakhdar et de Salamandre et dans neuf (9) sites d'échouage sur un littoral de plus de 124 kilomètres, a-t-on relevé de même source.

## PÊCHE AU THON ROUGE

## Deux navires d'Oran participent à la campagne nationale

Deux navires d'Oran prendront part à la nouvelle campagne nationale de pêche au thon rouge qui démarrera le 26 mai en cours pour un quota de 1 650 tonnes, a-t-on appris hier du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Lahouari Kouissem. Le ministère de la pêche et des ressources halieutiques avait annoncé que les directions de wilayas de la pêche concernées par la campagne ont recensé 26 demandes d'autorisation de participation cette campagne de la part d'armateurs algériens spécialisés dans cette activité. Ainsi les deux demandes présentées par la wilaya d'Oran ont été validées par la commission nationale

chargée de l'étude des dossiers, a fait savoir M. Kouissem, ajoutant que les deux navires de 25 m participeront en tant que navires de pêche conjointe, les navires de captures étant de dimension plus importante. La campagne de cette année a été marquée par la décentralisation de l'octroi des permis de pêche au thon rouge aux armateurs, directement au niveau des wilayas concernées, dans le cadre des facilitations administratives. Une première inspection a été effectuée sur les navires concernés par la campagne de pêche au thon rouge, pour vérifier la disponibilité des équipements techniques nécessaires et leur adéquation avec les cri-

ères internationaux de navigabilité convenus avec la Commission internationale pour la préservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). «Il est question en ce moment de veiller à l'application des mesures sanitaires relatives à lutte contre la propagation de la covid19, comme la vaccination et les tests PCR de l'équipage de navigation», a souligné M. Kouissem. Les deux navires qui quitteront les ports d'Oran et d'Arzew, le 26 mai, resteront en mer entre 30 et 40 jours, précise M. Kouissem, ajoutant que le premier navire participe aux campagnes de la pêche du thon depuis 2015 et le deuxième depuis 2019.

## JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES EN GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE À TAMANRASSET

## Plus de 400 patientes ciblées

Plus de 400 patientes vont bénéficier de consultations projetées dans le cadre des journées médicochirurgicales en gynécologie-obstétrique, devant débiter jeudi prochain à l'établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant de Tamanrasset, ont annoncé lundi les responsables de cet établissement. Encadrées par un staff médical spécialisé et paramédical issu de différentes wilayas, à l'instar d'Oran, Illizi et In-Salah, ces consultations s'assignent comme objectif le rapprochement des prestations de santé des malades et la prise en charge médicale spécialisée, durant quatre jours, de femmes issues de régions enclavées et zones d'ombre de Tamanrasset, In-Guezzam et Tin-Zaouatine, a précisé le directeur de l'établissement, Ahmed Boukar. Les patientes devront bénéficier de consultations ayant trait à la gynécologie, la grossesse et la procréation, en plus de l'organisation d'interventions chirurgicales pour les cas urgents, leur épargnant ainsi que le déplacement vers des structures spécialisées d'autres wilayas, a-t-il ajouté. L'établissement Mère-Enfant de Tamanrasset a enregistré durant le premier trimestre de l'année en cours 42.248 admissions, dont 1.184 cas d'accouchement normal et 367 autres par césarienne, en plus des consultations spécialisées requérant une prise en charge au niveau de l'établissement, ainsi que la prise en charge médicale de 241 ressortissants africains.

## INSERTION PROFESSIONNELLE À ILLIZI

## Plus de 600 jeunes recrutés



Pas moins de 618 postulants à l'emploi, détenteurs de diplômes, ont été placés dans des postes d'emploi permanents dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et ce depuis le lancement de cette opération à la fin du mois d'octobre 2019, a-t-on appris mardi de la direction locale de l'Emploi (DE). Il est fait état, dans ce cadre, du placement jusqu'ici de 125 jeunes jouissant de huit (8) années d'ancienneté dans leurs postes et de 452 autres justifiant de trois (3) à huit (8) ans dans leur poste de travail, conformément au décret organisant l'opération, a précisé à l'APS le directeur de l'Emploi, Khaled Oulmi. Le même responsable a fait part également de l'insertion depuis le début de cette année de 41 autres jeunes ayant une ancienneté de moins de trois ans dans le poste, avant d'annoncer que 91 postes budgétaires ont été retenus au titre de l'exercice 2021 pour cette dernière catégorie. L'opération s'effectue de manière régulière par les services du secteur et sous la supervision d'une commission de wilaya chargée du suivi de cette opération qui prévoit le placement définitif dans le poste de travail de 1 200 bénéficiaires du DAIP dans la wilaya d'Illizi. Les services de la Direction de l'Emploi s'attendent à recenser périodiquement les postes budgétaires vacants au niveau des différents secteurs et institutions publiques, en vue d'y orienter et insérer les jeunes diplômés, selon leurs filières de formation, tout en remplissant les conditions requises d'insertion professionnelle, a conclu M. Oulmi.

## TRANSPORT FERROVIAIRE

## Reprise hier du train de banlieue Constantine-Zighoud Youcef

Le transport ferroviaire des voyageurs desservant la ligne de banlieue Constantine-Zighoud Youcef a repris hier selon la direction régionale de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF). La reprise a eu lieu dans le "strict respect" des mesures de prévention contre la Covid-19, a souligné le directeur de la SNTF, Abdelhamid Achouche, affirmant que l'entreprise a mobilisé tous les moyens humains et logistiques nécessaires permettant l'application des mesures recommandées dans le cadre de la lutte contre la propagation du

coronavirus. A l'arrêt depuis le 21 mars 2020 en raison de la conjoncture sanitaire marquée par la propagation de la Covid-19, le train inter-wilaya (appelé train de banlieue) reliant Constantine à Zighoud Youcef, a repris du service hier mardi et devra assurer quotidiennement cinq navettes en aller et retour, a fait savoir le même responsable. Le retour à l'activité de la desserte ferroviaire Constantine-Zighoud Youcef s'inscrit dans le cadre de la reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilaya par train décidée par le

Gouvernement, a souligné le directeur régional de la SNTF, réitérant l'engagement de cette entreprise à "améliorer les conditions de transport des citoyens". Durant le trajet, le train de banlieue qui circulera entre 05H40MN (premier voyage depuis Constantine) et 17H30MN (retour depuis Zighoud Youcef) marquera des haltes à Bekira, Hama Bouziane, Kef Salah et Didouche Mourad, a-t-on indiqué. Le voyage par train de Constantine vers Zighoud Youcef dure 30 minutes, a précisé Abdelhamid Achouche.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 DE LA WILAYA DE BOUMERDES  
 N° 4883 15 050 36 003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 2821

Objet : Entretien des chemins communaux pavés :

Lot n° 01 :

- Entretien et revêtement chemin communal DOUAR TAHAKOÛA sur 600 ML Commune de THENIA
- Entretien et revêtement chemin communal DOUAR SOUMAA sur 200 ML Commune de THENIA
- Entretien et revêtement chemin communal reliant SAÏNI ARAB, OUBD BOULFRADINE vers route LOUZ sur 500 ML Commune de THENIA
- Revêtement de la route ABD EL OUL sur 1000 ML Commune de KEDCARA

Lot n° 02 :

- Entretien des chemins zone AFRI AZZAZNA (SHADPOUCHENE 250 ML), (TADJEMOUTE 120 ML) et (RUE de STADE 500 ML) Commune de TIMEZRIT
- Entretien et revêtement de chemin communal reliant route du village OULED ZIANE vers TAGUAV et TIGUZOUMELA sur 1800 ML Commune de TIMEZRIT
- Entretien et revêtement du chemin reliant chemin communal ALMA vers GWOUT (IGHARIRINE) sur 1100 ML Commune de TIMEZRIT

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Boumerdes forme un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux ci-dessus énumérés dans le cadre du programme relatif à l'entretien des chemins communaux.

\* Les entreprises de droit algérien qualifiées en travaux publics en activité principale classifiées à la catégorie Quatre (IV) ou plus, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité à la date d'ouverture des plis, et ayant réalisé au moins un (01) projet similaire (notamment en travaux routier, corps de chaussée et travaux de revêtement en béton bitumineux), durant les dix (10) dernières années. Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Service Supérieur hiérarchisées et signées par les maîtres d'ouvrages « date ».

Peuvent relever de cette des entreprises du secteur de l'administration et des moyens humains et matériels : des marchés publics et des années « Date » dans le cadre de l'entretien des travaux publics-réseau de Wilaya de BOUMERDES dès la première période du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce contre paiement d'un montant de 2500 DA à verser au compte N° 211.007 au profit du trésor.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont déposés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, le référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que le montant « maximum de soumission », cette dernière « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant le numéro :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS  
 DE LA WILAYA DE BOUMERDES  
 CITE ADMINISTRATIVE -SIÈGE WILAYA  
 DE BOUMERDES

SOUMISSION : « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 4883 15 050 36 003  
 « TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX »  
 « LOT N° ..... »

RE :

- La soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et sera attributaire d'un seul lot.
- Dans le cas de soumissionnaire sur moins d'un lot, l'attribution sera le lot économiquement le plus avantageux pour le maître de l'ouvrage.
- Dans le cas d'un soumissionnaire sur plus d'un lot, l'attribution sera un seul lot le plus intéressant.

I - LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
- 2- Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
- 3- Le vœux pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilités les personnes à engager l'entreprise.
- 5 - Une copie du certificat de qualification et de classification Professionnelles catégorie Quatre (IV) ou plus « Secteur : travaux publics (Activité principale) en cours de validité.
- 6- Les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant les différents profits d'années des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) ou une attestation de profits d'années dérivés par les services des impôts.
- 7- La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par carte grise bâchée ou reçue de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité (photocopie dûment justifiée et matricule bâchée) par carte grise et l'attestation en cours de validité, le titre de propriété technique en cours de validité pour les camions, pour le matériel en location le soumissionnaire est justifié par un contrat de location daté et signé d'un maître d'ouvrage.
- 8- La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyés obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CHAS (Affiliation).
- 9- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Service Supérieur hiérarchisées et signées et datées par les maîtres d'ouvrage.
- 10- Relevé de rôle signé ou avec échéancier.
- 11- Le numéro d'identification fiscale (NIS)
- 12- Le numéro d'identification statistique (NIS)
- 13- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- 14- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société pour l'année 2019
- 15- Carte de crédit justifiant du signalement de la soumissionnaire en cours de validité.
- 16- Attestations de mise à jour CHAS - CASNOS et DACOBATPH « en cours de validité »
- 17- Relevé de registre du commerce.
- 18 - PV de vote de directeur

II - L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1. Une déclaration de soumission renseignée et signée avec soin selon le modèle ci-joint.
2. Le planning de réalisation prévisionnel.  
 Le maître des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyés obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CHAS (Affiliation).  
 La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par carte grise bâchée ou reçue de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité (photocopie dûment justifiée et matricule bâchée) par carte grise et l'attestation en cours de validité, le titre de propriété technique en cours de validité pour les camions, pour le matériel en location le soumissionnaire est justifié par un contrat de location daté et signé d'un maître d'ouvrage.  
 Le relevé de rôle signé ou avec échéancier.
3. Le cahier des charges portant le numéro page, la mention manuscrite « lu et accepté » introduites aux soumissionnaires, IS, CPB, CPC et CPT, paraitra toutes les pages, daté, signé et cacheté.

III - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La somme de soumission (selon le mode a ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le tableau des prix unitaires (TPU) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le « bilan comptable » établi (DGB) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous.
- La durée de présentation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première période du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.
- Le jour de dépôt des offres est fixé à quinze jours (15ème jour) à compter de la date de la première période du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP avant 13h 30.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le même jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de BOUMERDES.
- Le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos férié, la durée de présentation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires reçoivent gratuitement par leur offre pendant une durée de Trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres, soit cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'EL-MENIAA  
 DAIRA D'EL-MENIAA  
 COMMUNE D'EL-MENIAA  
 M.F : 42383152074690

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
 D'UNE OPERATION DE REALISATION  
 D'UN PROJET APRES APPEL D'OFFRE OUVERT

Conformément aux prescriptions de l'article 56 alinéa 2 du décret présidentiel N° 742-51 de la 16/09/2015 portant organisation des marchés publics, Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Meniaa Wilaya de Cherdja porte à la connaissance de tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres Ouvert N° 2021/20 en date du 2021/04/17 paru dans les journaux EL KORA NEWS et CRÉSUS relatif à :

Réalisation d'une salle de soins et logi fonction à HASSI GHANEM.

Et qu'après les mesures d'évaluation des offres pour la réalisation de ce projet, l'attribution provisoire de cette opération sera comme suit :

ENTREPRENEUR RÉGIONAL	Désignation du projet	MONTANT APRES CORRECTION	NOTE TECHNIQUE (08)	OFFRE	REMARQUES
TELIS HOCIM 0984722042724	Réalisation d'une salle de soins et logi fonction à HASSI GHANEM.	11.891.333,59da	31,5pts	88,8da	Notes élevées

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offre, peuvent en cas de leur non contentement faire recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'EL-MENIAA dans un délai ne pouvant dépasser 10 jours à partir de la date de publication de cet avis aux journaux, et pour eux qui sont interdites de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours.

\*Sur de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
 POPULAIRE COMMUNALE



Votre quotidien  
 chaque jour  
 chez votre buraliste



NAUFRAGE D'UN BATEAU  
PARTI DE LIBYE**Plus de 50 migrants  
disparus**

Plus de 50 personnes sont portées disparues après le naufrage de leur bateau parti de Libye pour rejoindre clandestinement l'Europe, a annoncé hier le ministère de la défense tunisien, faisant état d'une trentaine de survivants. Environ 90 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation, selon les premiers éléments d'information, a précisé le porte-parole du ministère, Mohamed Zikri, ajoutant que les rescapés avaient été recueillis sur la plate-forme pétrolière offshore Miskar, dans le sud de la Tunisie. Les autorités tunisiennes s'efforcent de rapatrier les 33 survivants, en majorité originaires du Bangladesh, vers le port tunisien de Zarzis (Sud-Est), non loin de la frontière libyenne. Un porte-parole régional de l'Organisation internationale des migrations (OIM), Flavio Di Giacomo, a affirmé qu'ils avaient pris la mer dimanche du port libyen de Zouara, à 150 km de Zarzis. La Tunisie porte régulièrement secours à des migrants partis de la Libye voisine et ayant fait naufrage en Méditerranée centrale, l'une des routes migratoires les plus meurtrières selon les Nations unies. Lundi, la marine tunisienne a secouru plus de 100 migrants, originaires notamment du Bangladesh et du Soudan, qui étaient « sur le point de couler » au large de l'île de Djerba. Ils ont déclaré être également partis dimanche de Zouara. Parallèlement, de nombreuses embarcations ont été interceptées par les gardes-côtes libyens et ramenées en Libye dans la nuit de dimanche à lundi. L'OIM a déploré lundi que « 680 migrants ont été interceptés et ramenés en Libye la nuit dernière », selon sa porte-parole, Safa Msehli.

## PALESTINE

**Le point de passage  
vers Ghaza fermé**

L'Etat sioniste a décidé de refermer le point de passage vers la bande de Gaza par lequel était acheminée l'aide humanitaire après des obus ont été tirés, ont annoncé les autorités israéliennes hier. Des obus ont été tirés en direction du point de passage de Kerem Shalom, « alors qu'entraient des camions transportant l'aide civile relayée par des organisations humanitaires internationales », a précisé le Cogat, organe israélien chargé des opérations civiles dans les territoires palestiniens : « Il a été décidé de stopper l'entrée des autres camions », justifie-t-il. L'ONU avait pourtant salué, quelques heures plus tôt, l'ouverture annoncée par les autorités israéliennes de ce passage, afin que l'aide humanitaire puisse y entrer, neuf jours après le début de la crise. Les autorités israéliennes n'avaient cependant pas précisé pour combien de temps il ouvrirait. Les besoins en aide humanitaire sont urgents dans la bande de Ghaza, sous blocus israélien depuis près de quinze ans. Les bombardements y ont tué plus de 200 Palestiniens, dont une soixantaine d'enfants, depuis le 10 mai, Israël ayant, depuis ce jour-là, lancé des raids aériens sur cette enclave. El Qods d'après le droit international, illégalement occupé – et en cours d'annexion – par Israël. Le conflit risque de provoquer un désastre humanitaire et l'ONU estime à quelque 47 000 le nombre de Palestiniens déplacés alors que plus de 130 bâtiments résidentiels et commerciaux dans l'enclave ont été détruits.

# À CAUSE DES ATTAQUES TERRORISTES Plus de 10 000 déplacés en 48 heures au Niger

*Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, les personnes viennent d'une zone composée de vingt-quatre villages dans la région de Tillabéri.*



Plus de 10 000 personnes ont fui leurs villages en 48 heures dans l'ouest du Niger en raison d'attaques terroristes répétées, ont indiqué lundi, les Nations unies et les autorités locales. « Onze mille personnes [soit 1 624 ménages] ont trouvé refuge entre le 14 et le 15 mai dans la ville de Tillabéri [capitale régionale], dans la localité de Namari Gougou et la commune rurale de Sarkoira », selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey transmis à l'AFP. « Les déplacements se poursuivent » et des « déplacés se dirigent [même] vers Niamey », mais leur nombre n'est pas encore déterminé, s'alarme l'Ocha. Un responsable municipal de la zone de l'Anzourou, ciblée par les exactions djihadistes, a confirmé à l'AFP que « plus de 10 000 villageois ont déjà fui la zone en deux jours », et a alerté que « plusieurs autres villages sont en train de se vider ». Des élus locaux et des habitants avaient déjà signalé samedi à l'AFP cet exode. Selon l'agence onusienne, les habitants déplacés viennent des villages de Zibane-Koira Zéno, Zibane Koira-Tégui, Kofouno et Gadabo, situés dans l'Anzourou, une zone composée de vingt-quatre villages, qui fait partie de l'immense et

instable région de Tillabéri (100 000 km<sup>2</sup>). En mai, vingt personnes ont été massacrées dans ces villages, après une précédente tuerie de treize personnes en mars.

**« ASSASSINATS, VIOLS, EXTORSIONS  
DE BIENS »**

La région de Tillabéri située dans la zone dite « des trois frontières » entre Niger, Mali et Burkina Faso, est régulièrement frappée par les groupes terroristes affiliés à Al-Qaida ou à l'Etat islamique. Ce « déplacement massif » de population a été déclenché par « les attaques récurrentes » contre les civils, selon l'Ocha, citant « assassinats, viols, extorsions de biens et vols de bétail », perpétrés par « les éléments présumés de groupes armés non étatiques, opérant le long de la frontière avec le Mali ». « La soirée du 14 mai, des hommes armés sont venus dans certains de ces villages. Après avoir emporté tout le bétail, ils ont lancé aux habitants un ultimatum de trois jours pour dégager », a témoigné un élu local auprès de l'AFP. Les habitants qui « n'ont pas de moyens d'atteindre des grandes villes » se sont installés dans des endroits déserts tout au long de la route nationale numéro 1. « Nous avons marché plusieurs kilomètres à pied, sans eau ni

nourriture, et des femmes ont même accouché sur la route », a raconté une déplacée contactée au téléphone par l'AFP. Les déplacés, majoritairement des enfants, des vieillards et des femmes qui sont arrivés dans la ville de Tillabéri, sont hébergés dans l'arène de lutte traditionnelle, selon des images diffusées sur les télévisions locales. Les autorités et une ONG leur ont distribué des vivres et des kits de lutte contre le Covid-19, mais ils ont encore besoin de latrines, d'eau, de vivres, d'abris, de couvertures, d'habits et de médicaments, relève l'Ocha.

« Nous avons une région très immense et la porosité des frontières [avec le Mali et le Burkina Faso] ne nous permet pas de sécuriser tous les villages. Cependant, des patrouilles militaires sillonnent la zone pour sécuriser les personnes et leurs biens », a affirmé à la presse le gouverneur de Tillabéri, Tidjani Ibrahim Katiella. Selon l'ONU, au 31 janvier, les violences avaient déjà contraint 100 000 personnes à fuir leurs villages dans la région de Tillabéri. Plus de 300 écoles, totalisant 22 000 élèves, sont fermées et 30 000 personnes sont privées de soins en raison de la fermeture de centres sanitaires.

R. I./AFP

## 6 000 MIGRANTS ENTRÉS DANS L'ENCLAVE LUNDI L'Espagne en expulse 2 700

L'Espagne a renvoyé au Maroc 2 700 des quelque 6 000 migrants entrés lundi 17 mai dans l'enclave de Ceuta, a affirmé le ministre de l'intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska.

Les arrivées de migrants venus des plages marocaines, situées à quelques kilomètres au sud de Ceuta, se sont multipliées, lundi, sur le territoire espagnol situé au nord-ouest du Maghreb. De jeunes hommes, mais aussi des enfants – un millier de mineurs, selon un porte-parole de la préfecture de Ceuta – et des femmes comptaient parmi ces migrants, venus par la mer, à la nage, utilisant parfois des bouées gonflables ou des canots pneumatiques. D'autres encore sont arrivés en marchant, à la faveur de la marée basse. Parmi eux, un homme a trouvé la mort en se noyant, selon la préfecture. « Beaucoup de nos amis ont réussi à passer. On est venu plus tard, dès qu'on l'a su. On a essayé par la montagne, mais la police nous a bloqués », a raconté à l'Agence France-Presse (AFP) Amal, 18 ans, arrivée d'une ville voisine avec son frère et deux amis. « Je n'ai aucun avenir ici. Mon but, c'est de passer pour aller vers l'Europe », a renchéri Soulaymane, un de ses compagnons, âgé de 21 ans. Dans un premier temps, la préfecture avait précisé que

toutes ces personnes devaient être accueillies dans des hangars sur la plage d'El Tarajal, mais que les autorités se réunissaient pour évaluer la situation, sans précédent. Selon un photographe de l'AFP côté marocain et les images de la télévision publique espagnole, des migrants continuaient à arriver à la nage ou à pied le long de la mer, malgré le déploiement de blindés et de renforts des forces de l'ordre côté espagnol. Les arrivées se poursuivent, « mais à un rythme inférieur à [celui d']hier », a confirmé à l'AFP le ministère de l'intérieur espagnol, sans toutefois fournir de chiffres précis. Le Maroc a également renforcé son dispositif de surveillance dès les premières heures du jour autour du poste frontière de Fnideq. Les forces de l'ordre ont ainsi utilisé des gaz lacrymogènes et des armes non létales pour disperser la foule réunie qui tentait d'entrer à Ceuta. En réponse à un tel afflux, l'Espagne a renforcé les effectifs de la Guardia Civil et de la police nationale dans la zone, avec 200 agents supplémentaires. Les autorités ont également habilité un stade de Ceuta pour « y transférer les Marocains adultes qui se trouvent dans la rue, en vue de procéder ensuite à leur expulsion », a précisé dans la nuit la préfecture de Ceuta. Dans le même

temps, à quelque 400 kilomètres à l'est de Ceuta, 86 migrants originaires d'Afrique subsaharienne sont parvenus, depuis le Maroc, à entrer à Melilla, l'autre enclave espagnole. Ils étaient « plus de 300 » à avoir tenté le passage au total, selon les autorités. Face à cette crise, le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a décidé d'annuler sa participation au sommet sur le financement des économies africaines organisé ce mardi à Paris, affirmant que sa « priorité » était de « ramener la normalité à Ceuta ». Il a promis « la plus grande fermeté » de la part du gouvernement « pour assurer [la] sécurité » des habitants de Ceuta. Madrid n'a, en effet, pas intérêt à se brouiller avec Rabat, son allié-clé dans la lutte contre l'immigration clandestine. Entre le début de l'année et le 15 mai, 475 migrants sont arrivés à Ceuta, soit plus du double par rapport à la même période l'an passé, selon les chiffres du ministère de l'intérieur publiés il y a quelques jours. Les relations diplomatiques entre Rabat et Madrid se sont tendues depuis l'accueil, fin avril, en Espagne du chef des indépendantistes sahraouis du Front Polisario, Brahim Ghali, pour y être soigné, le Maroc allant jusqu'à convoquer l'ambassadeur espagnol pour lui signifier son « exaspération ».

Synthèse R. I.



## REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN (RGO) ET TOUX

# Que faire ?

**Les remontées acides peuvent irriter la gorge et provoquer une toux. Une fois le diagnostic de RGO établi, un traitement va permettre de supprimer les symptômes gênants et de contrôler cette toux.**

**S**ymptôme fréquent, la toux peut avoir diverses origines. Le plus souvent le problème se situe au niveau des poumons ou de la sphère ORL. Il arrive également que la toux survienne chez une personne anxieuse, sous l'effet du stress. Mais elle peut aussi provenir du tube digestif.

Face à ces multiples tableaux, il n'est pas toujours facile de faire la part des choses. Les patients nous sont souvent adressés par un pneumologue ou un médecin ORL qui évoquent une origine digestive de la toux.

### POURQUOI CETTE TOUX DANS LE RGO ?

En cas de reflux gastro-oesophagien (RGO), une partie du contenu de l'estomac remonte de manière anormale le long de l'oesophage. L'acidité naturelle de ces régurgitations provoque des brûlures entre l'estomac et la bouche, ce pyrosis étant l'un des principaux symptômes de reflux. Au passage, les remontées acides peuvent enflammer l'oesophage (oesophagite) et irriter la gorge. Et c'est ce qui provoque la toux.

### COMMENT DIAGNOSTIQUER UN REFLUX GASTRIQUE (RGO) ?

Administrer un traitement d'épreuve  
Un traitement d'épreuve consistant à traiter le patient par des médicaments anti-acides, les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), est parfois proposé aux patients. Le traitement est administré à double dose pendant huit semaines.

L'idée semble judicieuse : si les médicaments font de l'effet et que la toux est calmée, c'est que le patient souffre bien d'un RGO.

En réalité, ce test ne permet pas d'établir un diagnostic fiable. Si le traitement marche, cela ne veut pas dire qu'on a traité le reflux. Il peut y avoir un effet placebo. Il est plus sûr de réaliser des examens pour documenter le RGO.

### RÉALISER UNE FIBROSCOPIE

La fibroscopie est le premier de ces examens. Sous anesthésie locale ou générale, un tube muni d'une mini-caméra est introduit dans la gorge. Ce dispositif va permettre de visualiser l'état de l'oesophage et de l'estomac.

La fibroscopie va nous montrer des facteurs favorisants du RGO comme une hernie hiatale ou une béance du sphincter inférieur de l'oesophage.

Elle peut également révéler la présence d'une oesophagite ou d'un endobrachyoesophage (EBO) ou oesophage de Barrett, c'est-à-dire une transformation de la muqueuse liée à l'acidité.

Si, malgré les symptômes, cette fibroscopie est normale, le diagnostic de RGO n'est pas pour autant écarté.

### RÉALISER UNE PHMÉTRIE

Un autre examen peut être pratiqué : la PHmétrie. Pendant 24 heures, le patient est muni d'une sonde placée au bas de son oesophage.

Reliée à un boîtier externe, cette sonde va enregistrer la sécrétion d'acidité tout au long de la journée.



### COMMENT TRAITER LE RGO ET EN FINIR AVEC CETTE TOUX ?

Lorsque le diagnostic de reflux gastro-oesophagien est établi, un traitement est mis en place.

Les médicaments indiqués sont les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) qui réduisent l'acidité de l'estomac. Le traitement peut être poursuivi « à la dose minimale efficace » pendant quelques semaines.

Le médecin est parfois amené à compléter cette ordonnance avec des pansements gastriques (bicarbonate ou alginate de sodium...).

En parallèle, des règles d'hygiène de

vie sont conseillées au patient : limiter les aliments acides et les boissons gazeuses, respecter un délai de deux-trois heures entre le repas du soir et le coucher, perdre du poids et surélever la tête de son lit pour réduire la pression sur l'abdomen.

En traitant le RGO, la toux qui y était associée devrait naturellement disparaître.

### ÉVITEZ LES RÉGIMES ANTIACIDES EN CAS DE RGO

La plupart des personnes souffrant de RGO identifient les aliments qu'elles ne supportent pas. Il s'agit de susceptibilités

individuelles. D'une manière générale, il n'existe pas de régime antiacide universel. En revanche, trois règles hygiéno-diététiques ont fait la preuve de leur efficacité :

- respecter un délai de deux à trois heures entre le repas du soir et le coucher,
- perdre du poids pour réduire la pression abdominale
- et surélever la tête du lit de 45 degrés.

Les médicaments peuvent être utiles après un excès de table ou pour un reflux chronique.

### QUELS MÉDICAMENTS SI VOS SYMPTÔMES SONT PONCTUELS ?

Les pansements gastriques et les anti-acides en vente libre (bicarbonate ou alginate de sodium, carbonate de calcium) agissent vite, mais sur une durée limitée. Le médicament reste dans l'estomac où il tamponne l'acidité. Ces produits ne sont pas adaptés à une prise quotidienne répétée sur de longues périodes.

Certains inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), efficaces sur 24 heures, sont disponibles sans ordonnance. Le gastro-entérologue les déconseille en automédication non pas en raison d'un risque potentiel, mais pour ce que la prise de ce type de médicaments cache. Il vaut mieux avoir un avis médical.

### QUE FAIRE EN CAS DE BRÛLURES D'ESTOMAC FRÉQUENTES ?

Si les brûlures d'estomac reviennent plusieurs fois par semaine, le médecin peut prescrire des médicaments spécifiques, qui passent dans le sang.

Différentes classes existent, les IPP étant les plus largement utilisés. Ils soulagent le reflux dans 70 à 80 % des cas. Ils peuvent être pris à la demande, en cure de trois à quatre semaines ou, dans de rares cas, au long cours.

## Avant de passer une fibroscopie, 6 choses à savoir

### ON PEUT NE PAS AVOIR D'ANESTHÉSIE

La fibroscopie doit se dérouler à jeun. Mais si le médecin suspecte que l'estomac n'est pas totalement vide, il préférera ne pas anesthésier la gorge. C'est le cas quand le patient a eu des nausées ou des vomissements juste avant. Ainsi, s'il a des régurgitations durant l'examen, il les percevra plus facilement et pourra les recracher.

### ÇA NE FAIT PAS MAL MAIS C'EST DÉSAGRÉABLE

Faites comme si vous avaliez, dit le médecin. Plus facile à dire qu'à faire ! Tandis que l'on est allongé sur le côté gauche, il introduit la sonde dans la bouche. Après quelques secondes, il demande de déglutir pour ouvrir la glotte. Malgré l'anesthésie locale, l'entrée du tuyau à ce niveau provoque le réflexe de nausées. Rien ne se passe puisque l'on est à jeun. Mais c'est souvent le moment le moins sympathique de la fibroscopie... Ce n'était pas douloureux mais très désagréable, à cause des haut-le-cœur que je ne parvenais pas à contrôler. Il est conseillé d'aller aux toilettes avant, car cette difficulté de contrôle peut aussi entraîner des fuites !

Une fois la sonde introduite dans l'oesophage, le réflexe de nausées disparaît. La consigne est de ne plus déglutir pour faciliter la progression du tube. Se retenir d'avaler reste néanmoins difficile et un peu stressant. Une serviette est placée sous le visage, au cas où de la salive coulerait. L'air insufflé pour déplisser la muqueuse intestinale, afin

de mieux l'observer, peut provoquer des renvois d'air. Il n'y a pas à être gêné, les médecins ont l'habitude !

### DES SOLUTIONS EXISTENT SI L'ON EST TRÈS ANXIEUX AVANT LA FIBROSCOPIE

L'idée d'avoir un tuyau dans le corps a de quoi inquiéter. Le Dr Le Rhun tempère : Il est possible d'utiliser un endoscope plus fin, 5 mm de diamètre contre 8-9, et de passer par le nez - à condition que la cloison ne soit pas déviée -, si c'est moins anxiogène pour le patient.

Lequel peut demander un tranquillisant, une ampoule dont le produit est versé sous la langue avant l'examen. Aux plus anxieux, on fera respirer du Meopa, un mélange d'oxygène et de protoxyde d'azote, trois minutes avant.

Cela permet d'arriver en salle d'examen très détendu et procure même un léger effet euphorisant.

### PENDANT L'EXAMEN, ON RESPIRE RELATIVEMENT NORMALEMENT

Comme la sonde passe par la bouche ou par le nez, on peut se demander comment on va respirer avec. On ne s'aventure pas dans l'appareil respiratoire. Dès lors, tout se passe normalement. Les médecins demandent d'ailleurs d'adopter une respiration profonde, lente et régulière, en gonflant bien poumons et ventre.

L'infirmière, toute proche, est là pour guider le patient. Se concentrer sur le souffle

aide à moins focaliser sur la difficulté à ne pas déglutir et donc à mieux vivre l'examen.

### LA BIOPSIE FAIT PLUS OU MOINS MAL

Au cours de la fibroscopie, le médecin peut être amené à prélever quelques cellules ou à retirer les polypes à la surface de la paroi digestive.

Cette biopsie est réalisée au moyen d'un petit outil passé à l'intérieur de la sonde. On ressent bien quelques sensations de pique mais ce n'est pas très.

### APRÈS UNE FIBROSCOPIE, ON PEUT RESSENTIR QUELQUES PETITES GÊNES

Même si l'air insufflé par la sonde est aspiré en fin d'examen, une petite quantité peut rester coincée dans les voies digestives et être responsable de ballonnements et de quelques brèves douleurs abdominales (crampes, spasmes, tiraillements), qui disparaissent dès le lendemain. Une gêne à la déglutition peut également être ressentie dans les heures qui suivent.

En revanche, les complications restent exceptionnelles. Le risque de perforation du duodénum est de moins d'1 cas sur 1 000 ; celui d'une hémorragie causée par le passage de la sonde est d'environ 3 pour 10 000. Quant au risque d'infection ou de troubles du rythme cardiaque chez les personnes fragiles, en raison du stress qui cause alors un essoufflement et des palpitations, ils sont encore plus rares.



## PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL Sus aux prédateurs !

***L'impérieuse nécessité de préserver notre patrimoine matériel et immatériel confondus, participe d'une volonté politique avérée au plus haut niveau qui plus est, de faire le ménage et d'organiser au mieux le management éclairé de ce segment précieux par le biais de garde-fous juridiques adéquats. Et il n'est jamais trop tard pour bien faire...***

Qu'il s'agisse du patrimoine matériel ou immatériel importe peu, l'essentiel étant de disposer de données les plus fiables possibles, en inventoriant ce même patrimoine et procéder ensuite à un bilan exhaustif pour mieux cerner la problématique et mettre ainsi à jour définitivement tous les éléments constitutifs pour pouvoir ainsi disposer d'une banque de données crédible et embrassant donc l'essentiel de ces inestimables richesses. Hé oui car il s'agit bel et bien de richesses dont on a jusque-là sous-estimé tout autant l'existence que l'apport financier surtout par ces temps de crise et de Covid-19. En fait et pour des raisons que l'on peut comprendre sans cautionner sur le fond, cette quête et recensement du patrimoine n'était pas aux yeux de nos gouvernants une priorité. D'autant plus qu'ils n'avaient pas non plus le personnel qualifié pour. Et les touristes étrangers aidés en cela par des complicités bien de chez nous hélas s'adonnaient à un véritable pillage de notre patrimoine pour le revendre à l'étranger (tout un réseau en fait) et en tirer le maximum de subsides. Il nous fallait donc instaurer tout un dispositif préventif et autres garde-fous juridiques à l'effet d'endiguer cette hémorragie préjudiciable pour le moins au trésor public et donc à l'économie nationale. Il s'en est même trouvé de faux chercheurs et non moins fictifs journalistes qui s'adonnaient impunément à ce trafic à grande échelle qui plus puisqu'il n'était pas rare de retrouver des pièces précieuses de notre inestimable patrimoine aux quatre coins de la planète. Avant que le gouvernement algérien ne réalise enfin qu'il y a péril en la demeure et donc nécessité vitale de mettre le holà sur ces pratiques frauduleuses sinon délictuelles carrément. Car de deux choses l'une : ou on durcit la réglementation concernant ce registre particulier (code civil et pénal), ou on laisse les



choses en leur état et les prédateurs assurés de l'impunité s'en donneront à cœur joie puisque ce trafic en question qui n'est certes pas spécifique à l'Algérie peut avoir à terme des répercussions très graves et des incidences financières non négligeables. Raison de plus pour prendre conscience davantage de ce phénomène récurrent il y a à peine quelques années et ne plus se perdre en conjectures. Car l'attentisme nous a assez causé de dégâts moraux et matériels pour continuer à faire preuve d'un quelconque laxisme. D'autant plus que les enjeux, est-il besoin de le rappeler, sont énormes à l'heure où le moindre sou engrangé et versé dans notre escarcelle vaut tout simplement son pesant 'or comme il a été relevé précédemment avec effet d'insistance et pour cause ! Et les spécialistes de haut niveau, des universitaires confirmés et autres chercheurs ont tout à fait raison d'en appeler à la vigilance des autorités et, pareillement, pour plus d'efficacité et d'efficacité tel que l'exige autant

le bon sens que la nécessaire acuité analytique. Car lors de cette rencontre de deux jours ayant convié un panel, l'accent a été mis par ce dernier sur le recours à une vision plus rationnelle et scientifique des réalités forcément mouvantes et dynamiques. Autant donc tendre une oreille attentive à cette élite qu'on ne saurait soupçonner d'incompétence puisque détentrice d'un savoir certain et ou plus-value à même de solutionner bien des obstacles réels et artificiels. En tout cas tous les porteurs de savoir et d'intelligence s'accordent à reconnaître qu'il y a quelque chose à faire dans ce domaine de souveraineté qu'est notre patrimoine matériel et immatériel et que tous les moyens seront mis en œuvre pour réaliser ces objectifs que s'est fixée la tutelle. En partenariat avec toutes les personnes physiques et morales fussent-elles privées et ou publiques par ailleurs, l'essentiel étant de placer les intérêts supérieurs du pays au-dessus des intérêts individualistes...

**Amar Zentar**

## PATRIMOINE PRÉHISTORIQUE

### Un legs à préserver

L'Algérie renferme un patrimoine matériel et immatériel préhistorique "très important" nécessitant protection et valorisation, a souligné lundi à Bouira le président du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), Slimane Hachi. Au cours d'une journée de vulgarisation sur le patrimoine préhistorique, organisée par la direction locale de la culture, M. Hachi a mis l'accent sur la nécessité, pour les autorités concernées, de développer tout un système de protection pour préserver les différents sites et vestiges préhistoriques au Sahara ainsi que dans le nord du pays. "Ce patrimoine préhistorique revêt une importance capitale dans notre pays. Mais il faut que cette richesse soit soumise à tout un système de protection pour la préserver et veiller à sa transmission aux générations futures", a insisté le président de l'ex-Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH). Pour l'intervenant au cours de la rencontre de vulgarisation, la protection et la prise en charge du patrimoine matériel et immatériel préhistorique sont indispensables afin que l'Algérie puisse en tirer profit en alimentant les musées, le mettre à la disposition des visiteurs, des touristes et du grand public, mais aussi en le mettant à la disposition des élèves au travers les manuels scolaires.

"Ces sites et vestiges sont très fragiles, mais aujourd'hui nous avons tous les moyens de protection pour les préserver en réalisant d'abord des inventaires, ainsi que des documentaires écrits, en image et avec son et la voix", a souligné M. Hachi. Au Sahara (Sud d'Algérie), plusieurs parcs naturels ont été classés et répertoriés par les pouvoirs publics à l'image de ceux de la vallée du M'zab, Tassili, Tidikelt, le Hoggar, celui de Tindouf ainsi que de l'Atlas saharien. "Ce sont ces organismes qui sont chargés de protéger et de sauvegarder les différents sites et vestiges préhistoriques de cette région, afin de pouvoir les transmettre aux nouvelles générations", a-t-il dit. Dans la région nord du pays, la tâche est confiée aux directions de la culture pour protéger ce patrimoine. "Nous avons des vestiges préhistoriques d'une importance capitale, dont certains sont uniques au monde, nous devons les protéger, car sans protection, ce patrimoine ne durera pas", a averti M. Hachi. Evoquant aussi le patrimoine immatériel, le président du CRESPIAF a saisi l'occasion pour présenter tout un travail de recherche sur la profondeur historique du Couscous et les traditions culinaires qui remontent à des milliers d'années, notamment dans la région de l'Afrique du nord. Slimane Hachi a rappelé, à ce titre, avoir coordonné dernièrement un dossier pour l'inscription du Couscous au patrimoine immatériel de l'Unesco, dossier qui a été monté pendant des années. C'est en 2011 qu'il y a eu une réunion du comité à Bali, en Indonésie. "Là-bas, j'ai profité de ma présence et de celle d'experts maghrébins pour proposer l'idée d'un dossier collectif maghrébin et nous nous sommes très vite entendus sur le couscous, parce que ce mets de base est commun aux quatre pays (Algérie, Maroc, Tunisie et Mauritanie)", a-t-il dit. Fin mars 2019, le dossier a été déposé. "Ce dossier devait s'insérer dans la profondeur historique de ce qui est à la base du couscous, c'est-à-dire la céréaliculture, l'agriculture du blé et de l'orge qui est très ancienne chez nous", a-t-il relevé, en ajoutant, "on a trouvé lors de fouilles, des grains de blé qui remontent de 4000 à 5000 ans. Cela dénote la grande ancienneté de la céréaliculture, qui a servi de base économique à nos sociétés depuis la préhistoire", a souligné M. Hachi.

## PALAIS DE LA CULTURE

### «Expressions artistiques de terre et de feu»

Une exposition dédiée à la céramique et à la poterie, réunissant les œuvres d'une cinquantaine d'artisans, et intitulée "expressions artistiques de terre et de feu", a été inaugurée lundi à Alger par la ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda. Organisée au palais de la culture Moufidi-Zakaria, cette exposition se décline en trois volets, poterie traditionnelle, céramique, et tableaux en céramique, sculpture et céramique contemporaine.

Un premier espace réservé à la poterie traditionnelle abrite la collection du palais de la culture ainsi que des stands d'artisans venus exposer leurs



outils et équipements de travail pour expliquer aux visiteurs leurs procédés de création. Une autre salle du palais de la culture propose aux visiteurs de découvrir les œuvres

de céramistes connus à l'image de Toufik Boumahdi, Said Djabballah ou encore Kamel Bellazoug qui exposent différents objets de décoration et tableaux et céramique. La gale-

rie Baya expose, quant à elle, des œuvres contemporaines faites de terre comme des sculptures, de la mosaïque, des carreaux de faïence décorés de motifs amazigh ou de reproduction de peintures rupestres ou encore des objets de décoration contemporains. Lors de la cérémonie d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué que cette exposition visait à mettre en avant les talents créatifs algériens et à leur offrir un espace pour promouvoir leur production et rencontrer le public. L'exposition "expressions artistiques de terre et de feu" est ouverte au public jusqu'au 21 mai en cours.



## CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

## Une programmation au compte-gouttes !

**La LFP que Medouar continue à gérer provisoirement et en solo, n'arrive toujours pas à établir un calendrier complet qui permettra aux entraîneurs de travailler sur le court et moyen termes.**

La Ligue de football professionnel (LFP) a rendu publique les dates des trois prochaines journées (22e, 23e et 24e) du championnat de Ligue 1. La 22e journée est programmée pour samedi prochain (22 mai) et elle sera tronquée de deux grosses affiches : CRB-JSK et MCA-PAC, reportées à une date ultérieure, en raison

de la participation du CRB, du MCA et de la JSK aux compétitions africaines. La 23e journée se jouera le mercredi 26 mai et la 24e quatre jours plus tard (30 mai). C'est une programmation au compte-gouttes. Dans les championnats qui se respectent, le calendrier est établi du début jusqu'à la fin de la saison, surtout que le calendrier international (dates FIFA et dates des compétitions africaines) est connu. La LFP qu'Abdelkrim Medouar continue à gérer provisoirement et en solo, n'arrive toujours pas à établir un calendrier complet qui permettra aux entraîneurs de travailler sur le court et moyen termes.

Les dates des prochaines journées du championnat, des matchs retard, des quarts et demi-finales de la Coupe de la Ligue ne sont pas encore arrêtées. La saison risque de se prolonger jusqu'au mois d'août. "Cette année, le championnat a



démarré fin novembre, avec un programme de 38 journées, et avec de nombreuses contraintes liées à la pandémie du coronavirus. Il est donc quasi impossible que cet exercice se termine au mois de juin, comme lors des années précédentes. Il s'agit d'une situation exceptionnelle, avec ses contraintes et ses imprévus.

Il est donc indispensable d'unir nos forces et de coopérer pour pouvoir y faire face, et terminer notre championnat dans de bonnes conditions", dira Medouar en marge du tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de la Ligue. Les Législatives du 12 juin et les prochains stages des sélections nationales A et A' risquent de compliquer davantage la tâche de Medouar qui ne sait plus sur quel pied danser et à quel saint se vouer...

L. B.

## FINANCEMENT DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

## Les exigences du MJS

Le renouvellement des instances sportives nationales tire à sa fin et des modalités, critères ou conditions sont exigées par la tutelle pour bénéficier de subventions. Le financement des Fédérations et associations sportives nationales «se fonde, exclusivement, sur les principes de performance, de bonne gouvernance et de reddition des comptes», a souligné le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) dans une circulaire fixant les modalités d'attribution des dotations. Les fédérations et associations sportives doivent présenter leur plan d'action, leur programme d'activités et les projets de manifestations sportives pour pouvoir bénéficier de leur subvention annuelle à utiliser exclusivement aux fins et conformément à l'objet pour lesquels elle a été accordée, et d'en rendre compte et d'en justifier systématiquement l'emploi, selon la circulaire du ministère de la Jeunesse et des Sports N.1 du 11 mai 2021. Les instances sportives peuvent bénéficier d'une dotation supplémentaire accordée à titre de bonus sur la base de l'évaluation de la gestion de l'exercice précédent.

L. B.

## AVIRON

## Boudina remercie Khaldi

La vedette de l'Aviron algérien Sid Ali Boudina remercie le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, pour l'aide et le soutien qui lui ont permis de décrocher une première médaille sur le plan mondial. «Je remercie Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, pour son soutien perpétuel, soutien m'ayant permis d'accéder au podium mondial du Championnat du Monde d'Aviron indoor. Next step : Coupe du Monde d'aviron du 19 au 23 mai 2021 à Lucerne », a posté Boudina sur son compte officiel sur Facebook. Boudina a réussi un authentique exploit, en février dernier, en décrochant une médaille de bronze aux Championnats du monde d'aviron en salle (indoor) à distance. Boudina a terminé à la troisième place en Lightweight (poids léger) avec un chrono de 06:12.3, derrière l'Allemand Florian Roller (06:09.4) et l'Italien Martino Goretti (06:10.7). C'est une première dans les annales de l'aviron algérien. Qualifié aux JO de Tokyo en compagnie de Kamel Aït Daoud, Boudina vise désormais une médaille olympique. Bon vent !

L. B.

## RÉSERVES DE L'ESS SUR KOULKHIR

## Le staff technique du RCR inquiet



Le staff technique du RC Relizane "est sérieusement inquiet" après les réserves formulées par l'ES Sétif à l'encontre de son joueur Koukhir lors de la rencontre entre les deux équipes, dimanche passé dans le cadre de la 21e journée de la ligue 1 de football. "Nous croisons vraiment les doigts de crainte de subir une sanction dans cette affaire du joueur Koukhir. Si on venait de perdre ce match sur tapis vert, on se retrouverait dans une situation compliquée au classement", a déclaré, mardi à l'APS, l'entraîneur adjoint Sebah Benyacoub. Le "Rapid", qui a traversé une zone de turbulences au cours de la trêve qu'a observée le championnat en avril dernier, a été accroché à domicile par le leader sétifien (2-2), enchaînant sa troisième contre-performance de suite depuis son retour à la compétition.

L'équipe ayant perdu ses deux premiers matchs contre le Paradou AC et le MC Oran, respectivement en championnat et coupe de la Ligue. "Franchement, on n'a pas besoin d'autres problèmes qui risquent de nous porter davantage préjudice. J'espère que le secrétaire du club n'a pas commis une bêtise en nous autorisant à faire jouer

Koukhir contre l'ESS", a encore dit le "bras droit" de Si Tahar Cherif El Ouezzani à la barre technique de la formation de l'ouest du pays. Les Sétifiens affirment que Koukhir n'avait pas le droit de participer au match en question car ayant cumulé quatre cartons jaunes avant cette partie, synonymes de suspension automatique, rappelle-t-on. Par ailleurs, l'entraîneur adjoint du RCR a déploré la situation financière prévalant au sein de son club. Celle-ci avait conduit à des grèves à répétition des joueurs. Il a fait savoir à ce propos que l'ensemble de l'effectif de l'équipe, dont les membres du staff technique, a eu droit seulement à un seul salaire depuis l'intersaison, soit depuis sept mois. "Cette situation n'est pas faite bien sûr pour motiver le groupe à atteindre son objectif qui est le maintien", a prévenu l'ancien milieu de terrain du MC Oran. Le RCR, qui a retrouvé l'élite cette saison, effectuera, samedi, un déplacement périlleux à Béchar pour affronter la JS Saoura, deuxième au classement du championnat, pour le compte de la 22e journée, un match que le même technicien a qualifié de "très difficile".

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

## 4 Algériens dans l'équipe de la semaine

Quatre joueurs algériens figurent dans l'équipe type de la manche aller des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Il s'agit de Mokhtar Belkhiher, Zakaria Draoui et Amir Sayoud du CR Belouizdad et Miloud Rebiaï du MC Alger. Les autres joueurs qui figurent dans ce onze type sont El-Shenawy et Aliou Dieng d'Al-Ahly, Yahia Attat et Yahia Jabrane du WA Casablanca), Eric Matoho et David Castro et Samir Nurkovic de Kaizer Chiefs.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

## La dernière journée fixée au 26 juin

La 22e et dernière journée du championnat de Ligue 2 se jouera le samedi 26 juin prochain, a annoncé lundi la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel. A l'issue de la 22e et dernière journée de championnat, les clubs classés à la première place de chacune des trois poules joueront entre elles un mini championnat en aller simple, sur terrain neutre et à huis clos. Au terme de la dernière journée de ce mini championnat, les deux premiers au classement final accéderont en Ligue 1 professionnelle. Pour ce qui est de la rétrogradation, les équipes classées aux quatre dernières places de chaque groupe (9e, 10e, 11e, 12e) seront reléguées en division inter-régions (Div.3).

## Les dates des 7 dernières journées de la Ligue 2

17e journée : samedi 22 mai  
18e journée : jeudi 27 mai  
19e journée : mardi 1er juin  
20e journée : samedi 5 juin  
21e journée : samedi 19 juin  
22e journée : samedi 26 juin.

## BORDEAUX

## Zerkane sur les tablettes d'Aston Villa

Le milieu international algérien des Girondins Bordeaux (Ligue 1 française de football) Mehdi Zerkane, est convoité par le pensionnaire de la Premier league anglaise de football, Aston Villa, en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain, selon l'Equipe. Suivi depuis trois mois par Aston Villa, le club anglais avait de nouveau dépêché un émissaire dans les tribunes bordelaises, à l'occasion de la réception du RC Lens (3-0) en championnat dimanche soir, match au cours duquel le joueur algérien a inscrit le 3e but dans le temps additionnel (90e+1). Un succès qui devrait permettre aux Bordelais (14es, 42 pts) d'assurer leur maintien parmi l'élite. Selon la même source, les Villans ont déjà pris contact avec l'entourage du joueur. Polyvalent, Zerkane (21 ans), est apparu à 26 reprises en championnat cette saison. Son contrat, qui court jusqu'en 2024, ne serait pas de nature à "effrayer" les Anglais, qui pourraient adresser une première offre à l'issue de la saison, selon L'Equipe. Zerkane, qui avait opté pour la sélection algérienne aux dépens du Maroc, a signé sa première sélection avec les Verts en novembre 2020, lors de la victoire décrochée au stade du 5-juillet face au Zimbabwe (3-1), pour le compte de la 3e journée des qualifications de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022.



FC BARCELONE

# La priorité, c'est Haaland !

**S'il espère toujours parvenir à convaincre Lionel Messi de prolonger l'aventure en Catalogne, le Barça serait prêt à sacrifier son joueur vedette.**

**G**âce à son sacre en Coupe d'Espagne, le Barça a cette fois évité l'affront d'une nouvelle saison blanche. Pour autant, c'est bien sur un constat d'échec que s'achève l'exercice 2020-21. La faute à l'effondrement des hommes de Ronald Koeman dans la dernière ligne droite de la Liga. Lionel Messi a eu beau livrer une deuxième moitié de saison particulièrement réussie, au point d'être le buteur le plus prolifique parmi les cinq principaux championnats européens, les Blaugrana ont finalement lâché prise. L'échec vécu par géant catalan s'annonce lourd de conséquences et le technicien néerlandais devrait être le premier à en faire les frais. Lundi, RAC1 le donnait ainsi partant à 99%. Mais ce départ ne sera pas le seul. De nombreux joueurs devraient en effet être poussés dehors parmi lesquels ceux de Samuel Umtiti, Martin Braithwaite, Sergi Roberto ou même Ousmane Dembélé. Mais c'est évidemment un autre possible départ qui agite la Catalogne, celui de Lionel Messi, en fin de contrat en juin prochain. Car, si la nouvelle direction du Barça espère bien trouver un accord avec le sextuple Ballon d'or et si la tendance était jusqu'il y a peu à l'optimisme, les dirigeants ne



seraient pas prêts à tout pour convaincre l'Argentin de prolonger son bail chez les vice-champions d'Espagne. A tel point qu'à en croire Don Balon, qui confirme ainsi les informations récemment parues dans le Sun, les Blaugrana compteraient proposer à leur joueur vedette un salaire divisé par deux. L'objectif est clair pour le Barça: libérer de la masse salariale afin de recruter Erling Haaland, érigé en priorité absolue par Juan Laporta et ses équipes. Et ce malgré la volonté affichée par le Borussia Dortmund de conserver son buteur prodige. Le club catalan n'en prend pas moins un risque évident. Car Manchester City comme le PSG sont prêts, eux, à offrir

un véritable pont d'or pour s'attacher les services de Lionel Messi. D'après les informations divulguées lundi soir par Alfredo Martinez sur OndaCero, Jorge Messi serait en contact permanent avec Joan Laporta. Comme l'explique le journaliste espagnol, le père et agent du joueur se trouverait actuellement à Barcelone afin de régler la situation de son fils, mais les discussions ne seraient pas encore très avancées puisque les deux hommes ne négocieraient aucune offre pour le moment. Pourtant, le temps presse, et le FC Barcelone devra rapidement trouver un moyen de convaincre Messi de rester puisque son contrat prendra fin le 30 juin prochain.

CHELSEA

## Tuchel risque d'être viré !

Arrivé le 26 janvier dernier sur le banc de Chelsea, Thomas Tuchel a su relever un club en grosse difficulté. Près de quatre mois plus tard, les Blues ont redressé la barre et occupent actuellement la quatrième place du championnat. Mais depuis quelques jours, le vent semble avoir légèrement tourné. Certaines tensions sont apparues, et la suite pourrait s'avérer plus incertaine que prévue pour l'entraîneur allemand. Recruté pour une courte durée de dix-huit mois, Thomas Tuchel a vite compris qu'en cas de non-qualification pour la Ligue des champions, son contrat ne serait pas prolongé (il possède une année en option), et encore moins renouvelé. Mais si cette condition ne doit s'appliquer qu'à l'été 2022, pourrait-elle être mise à exécution de manière plus radicale dès cette saison ? Rien ne peut l'exclure, surtout lorsque l'on connaît la propension qu'ont les Blues à changer rapidement d'entraîneur. Au moment de sa signature, Tuchel avait d'ailleurs montré qu'il n'était pas dupe : « Si je n'ai pas de bons résultats, ils me licencieront de toute façon. Je pourrais avoir un contrat de cinq ans, ils me licencieraient quand même. » Et justement, l'ancien du PSG n'est plus du tout certain de parvenir à qualifier les siens pour la prochaine LdC. D'abord parce que la quatrième place de Chelsea en Premier League ne tient plus qu'à un fil (Liverpool est revenu à un point et les Londoniens vont affronter Leicester et Aston Villa lors des dernières journées). Ensuite parce qu'en cas d'échec sur la scène domestique, la seule autre solution pour disputer la « Champions » l'an prochain serait de s'imposer en finale de la compétition contre Manchester City (le 29 mai). Pas impossible certes, puisque les Blues ont su gagner contre les Cityzens il y a quelques jours encore en championnat (2-1), mais compliqué tout de même. Brusquement sous pression en Premier League et par ailleurs fraîchement battu en finale de FA Cup par Leicester (0-1), Chelsea pourrait presque tout perdre à quelques mètres de la ligne d'arrivée. Et Thomas Tuchel de trembler.

TOTTENHAM

## Kane, le temps des adieux

Harry Kane pourrait être sur le marché cet été, l'attaquant anglais ayant confié à la direction de Tottenham qu'il souhaitait quitter le club, selon différents médias anglais. L'attaquant des Spurs aimerait remporter des titres et estimerait que le club londonien n'est pas assez ambitieux. Le joueur de 27 ans a passé toute sa carrière professionnelle à Tottenham, mais n'a pas encore remporté de trophée, malgré le fait d'avoir disputé une finale de la Ligue des Champions et deux finales de la Coupe de la Ligue. Doté de l'ambition de remporter des titres tant qu'il est encore à son apogée, Kane a dit à Tottenham qu'il voulait obtenir un bon de sortie. Sky Sports rapporte ainsi que Manchester United, Manchester City et Chelsea ont été en contact avec les représentants du joueur. Il est entendu qu'il aimerait rester en Premier League. À la suite de cette bombe, les Spurs se renseigneraient sur d'éventuels remplaçants à l'attaquant. Cela pourrait donc devenir l'une des sagas de l'été, avec un effet domino qui pourrait impacter toute l'Europe du football...

JUVENTUS

## Ronaldo remet Haaland et Mbappé à leur place

Considérés comme les deux futurs meilleurs joueurs au monde, les attaquants du Borussia Dortmund et du Paris Saint-Germain Erling Haaland et Kylian Mbappé ont encore des choses à prouver selon Cristiano Ronaldo (36 ans, 33 matchs et 29 buts en Serie A cette saison). Le buteur de la Juventus Turin a en effet profité de sa présentation en tant qu'ambassadeur de LiveScore pour leur lancer un avertissement. "C'est difficile de citer un joueur et de dire qu'il sera le meilleur, a confié le Portugais. Mais je pense que c'est excitant de voir cette nouvelle génération de joueurs comme Erling Haaland et Kylian Mbappé qui arrivent. Certains joueurs peuvent faire une ou deux bonnes saisons, mais les vrais grands joueurs sont ceux qui continuent à le faire saison après saison, et ce n'est pas facile. Cela demande beaucoup de travail et d'implication." A l'image de ce qu'a réalisé le quintuple Ballon d'Or tout au long de sa carrière.

REAL MADRID

# L'avenir de Zidane se précise

Vingt ans après avoir quitté Turin pour rejoindre Madrid, Zinedine Zidane pourrait bien faire le chemin inverse. Le champion du monde 1998 a beau avoir encore un an de contrat avec le club merengue, son départ du Real semble en effet inévitable et la Juventus, qui s'apprête à faire sa révolution après une saison calamiteuse, est bien décidée à ne pas laisser passer l'occasion de voir revenir son ancien joueur vedette. A en croire la Gazzettadello Sport, la Vieille Dame serait déjà passée à l'action et aurait commencé à faire le forcing afin de convaincre le technicien tricolore de rejoindre les Bianconeri. Et ce malgré les incertitudes qui pèsent sur le club piémontais, sur le terrain comme en dehors. La présence de la Juve en Ligue des champions la saison prochaine tiendrait ainsi du miracle. Non seulement parce que les hommes d'Andrea Pirlo ne sont que cinquièmes avant la dernière journée et doivent donc l'emporter à Bologne et espérer un faux-pas du Milan sur la pelouse de l'Atalanta mais également parce que l'UEFA risque d'infliger une suspension à la Juve, au Barça et au Real pour leur tentative de putsch. Zidane n'en est pas moins la priorité numéro un des dirigeants piémontais. Et ce d'autant plus que Massimiliano Allegri, un temps pressenti pour faire son retour sur le banc turinois, est désormais attendu



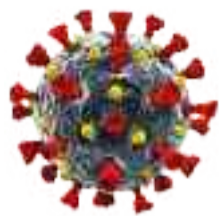
pour succéder à... Zizou à la tête du Real Madrid où un contrat de deux ans à 10 millions d'euros nets par an. Le Marseillais pourrait ne pas être très difficile à convaincre. Interrogé par son ancien coéquipier, Alessandro Del Piero, le mois dernier, il avait en tout cas clairement entrouvert la porte à un retour.

### KROOS TESTÉ POSITIF À LA COVID-19

«C'est toujours dans mon cœur, la Juventus a toujours été importante pour moi, j'ai passé cinq ans à Turin. Est-ce que je reviendrai en Italie en tant qu'entraîneur à l'avenir ? Je ne sais pas, pour l'instant je suis là. On verra...», avait-il ainsi lancé. Sur son site officiel, le Real Madrid a annoncé

que Toni Kroos (31 ans) avait été testé positif à la Covid-19. Le milieu de terrain allemand a été placé en quarantaine : « Le Real Madrid CF annonce que notre joueur Toni Kroos a donné un résultat positif au test COVID-19 effectué aujourd'hui. Toni Kroos est en isolement depuis le vendredi 14 mai dernier, après avoir été en contact direct avec une personne qui avait été testée positive au COVID-19 », indique le communiqué madrilène. Cette saison, l'international allemand a participé à 41 rencontres, toutes compétitions confondues. Il a également marqué 3 buts et délivré 12 passes décisives. Son absence constitue un gros coup dur pour Zinedine Zidane, en vue du dernier match déterminant de la Liga prévue contre Villarreal, le 22 mai.





PANDÉMIE DE COVID-19

## 208 nouveaux cas, 133 guérisons et 7 décès en 24h

PASSAGE DU CYCLONE TAUKTAE

## Au moins 27 morts et 96 disparus

**Q** Au moins 27 personnes ont péri et une centaine d'autres étaient portées disparues dans l'ouest de l'Inde hier après le passage du cyclone Tauktae qui a provoqué des suspensions locales de la vaccination contre le Covid-19, dans ce pays ravagé par l'épidémie. 96 personnes étaient toujours portées disparues après le naufrage de leur embarcation au large de Bombay, capitale de l'Etat du Maharashtra, selon un nouveau bilan annoncé par la Marine indienne dont deux navires et des hélicoptères aident aux recherches. Un précédent bilan a fait état de 21 morts et 96 disparus. La barge, avec 273 personnes à bord, desservait des plateformes pétrolières et était partie à la dérive lundi alors que des vents puissants s'abattaient sur la côte occidentale de l'Inde. Un total de 177 passagers ont pu être secourus dans «des conditions de mer extrêmement difficiles», a précisé la Marine sur Twitter. Les opérations de secours devaient se poursuivre toute la journée, selon le ministère de la Défense. Des hélicoptères de la marine ont pu porter secours à 137 autres personnes qui se trouvaient à la dérive à bord d'une autre barge. Le cyclone Tauktae, qui a provoqué l'évacuation de plus de 200 000 personnes, a touché terre lundi au Gujarat avec des rafales atteignant 185 km/heure, selon le département météorologique indien. Parmi les victimes, un enfant écrasé par l'effondrement d'un mur, une adolescente tuée quand un toit s'est effondré ou une femme de 80 ans tuée par



la chute d'un poteau électrique. Plus de 16 500 maisons ont été endommagées, 40 000 arbres arrachés et 2 400 villages étaient sans électricité. «Nous n'avons ni courant ni téléphone», a dit un responsable local du district côtier d'Amreli, Aayush Oak. La tempête tropicale, la plus puissante à frapper la région depuis des décennies, a fait des victimes dans les Etats du Kerala, de Goa, du Maharashtra et du Gujarat. «Je n'avais jamais vu de cyclone aussi dévastateur à Bombay», témoigne Anand Shinde, un habitant de la mégalopole, "les

gens ont subi beaucoup de dégâts, ils vont devoir se battre pour s'en sortir. «Tauktae frappe l'Inde à l'heure où le pays affronte une deuxième vague du Covid-19 d'une grande violence. Les hôpitaux sont saturés, les personnels soignants à bout de force, l'oxygène et les médicaments manquent. L'Inde, qui compte 1,3 milliard d'habitants, a dénombré mardi 4 329 décès, un nouveau record, et 263 533 cas en 24 heures, portant le bilan total à plus de 25 millions de cas et 278 719 décès.

## Au fil du jour

### Peut-on imaginer la vie sans l'homme ?

Par Rachid Eziane

Tout au début, la terre n'était qu'une boule de lave brûlante, avec une atmosphère de gaz toxiques. Pour se refroidir, elle avait besoin de temps. Et elle prit tout le temps nécessaire. De millions d'années en millions d'années, sa surface se solidifia en croûte terrestre. Les gaz de son atmosphère se condensèrent en nuages remplis d'eau, et les océans se formèrent à partir des pluies diluviennes qui durèrent des millions d'années.

Et jusqu'à cet instant, c'est-à-dire à trois milliards d'années après la formation du système solaire, toujours pas de vie. Et pourtant ! Qu'est-ce que le monde sans la vie ! Comme nous le constatons, il a fallu quatorze milliards d'années d'explosions, de condensation, de bouillonnement, d'attraction, d'ajustement, de tourbillonnement, et de bien d'autres fusions chimico-physiques pour que naissent les premières bactéries unicellulaires.

Quatorze milliards d'années pour une cellule. Où es-tu homme ? Toi qui dis : je suis tout. Le meilleur. Le plus fort. Le plus beau. Toi qui dis : je n'ai besoin de personne. J'arriverai tout seul. Toi qui as inventé l'orgueil, la fierté et la grosse tête. Toi qui as inventé la propriété, l'esclavage et la guerre. Où étais-tu au dixième milliard d'années du Big bang ? Néant ! Rien ! Pas âme qui vive...

Mais peut-on imaginer la vie sans l'homme ? Pourquoi et pour qui, s'il n'y avait pas l'homme, l'univers aurait-il existé ? Pour les étoiles seulement ? Pour les Galaxies ? Les dinosaures ? Les plantes ? Et même si c'était le cas, qui aurait su, parmi toutes ces créatures, que cela — le monde, existe. Qui aurait eu conscience de l'importance de ce monde ? Le soleil sait-il que la terre a besoin de sa chaleur et de son énergie pour continuer d'exister ? Et la terre, est-elle consciente de sa relation avec le soleil et les autres planètes ? Et la lune, sait-elle qu'elle est le satellite de la terre ? Et les forêts, et les animaux, que savent-ils de tout ça ?

Qu'attendent-ils de la vie ? Quels sont leurs projets pour l'avenir ? Ont-ils seulement la force, les moyens, pour le dire ? Et que diront-ils ? S'ils avaient à dire... « Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? » Se demandait Alfonso de Lamartine, il y a déjà plus d'un siècle...

Mais dans ce monde, vieux de plusieurs milliards d'années, peuplé de milliards de galaxies, de milliards d'étoiles et d'incroyables et nombreuses créatures, l'homme semble être une créature unique. Unique par d'innombrables faits et gestes. Et si nous faisons partie intégrante du monde, animal et minéral, et que nous ne sommes venus à ce monde que récemment, nous ne ressemblons à aucun de cette foultitude d'êtres vivants qui nous entourent. Et il suffit de voir l'homme marcher, courir, rire, pleurer, parler, prier, chanter, danser, lire, écrire... pour savoir que rien ne l'égale. Rien ne lui ressemble. Et sans le risque de me tromper, je dirai, il y a l'homme, et puis vient le reste du monde...

TAMANRASSET

### Départ d'une première expédition de viandes rouges vers Alger

Une première expédition de viandes rouges, destinées à l'approvisionnement des marchés du Nord du pays à partir des régions du Sud, a pris le départ lundi soir de Tamanrasset vers la wilaya d'Alger, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Cette première expédition, qui sera suivie d'autres à une fréquence hebdomadaire, est constituée de huit (8) tonnes de viandes rouges, englobant 30 têtes bovines et 10 têtes ovines, a-t-on précisé en signalant que l'opération ne manquera pas de créer une dynamique économique localement et de générer des emplois. Assurée par un opérateur économique local, en présence des autorités et de représentants locaux des secteurs de l'Agriculture et du Commerce et ceux de l'Inspection vétérinaire, cette expédition a été précédée d'une vérification des conditions adéquates de stockage et de transport de ces viandes sur un camion frigorifique. Des contrôles de la qualité de la viande pour la consommation et d'inspection des conditions requises en matière d'abattage et de stockage avaient également été menés par les services compétents, a assuré le responsable du service de production et d'appui technique à la Direction des Services agricoles (DSA), Abdelkader Chouiref.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

### L'Etusa organise aujourd'hui une campagne de sensibilisation

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) organisera aujourd'hui une campagne de sensibilisation contre la propagation du coronavirus, au niveau de ses stations de transport urbain de la capitale, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué. Cette campagne inclura la sensibilisation des usagers des bus Etusa au port de bavettes tout au long de la durée de leur voyage, le rappel des consignes et des gestes barrières ainsi que la distribution de bavettes. Il s'agira aussi de «rassurer les voyageurs quant à la désinfection des bus», précise la même source. L'Etusa prévoit de mener cette campagne au niveau des stations urbaines du 1er-Mai, Audin,



Place des Martyrs, Kouba, El Harrache, Baraki, Eucalyptus, Bachdjerrah, Ben Aknoun, Chevalley, Sidi Abdallah, Rouiba et Dergana.

VOITURES ÉLECTRIQUES EN ALGÉRIE

### Vers leur généralisation d'ici à 2030

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a indiqué hier à Alger que les voitures électriques seront progressivement généralisées en Algérie d'ici à 2030. Dans une déclaration à la presse en marge de la 25e édition de la Journée de l'énergie, M. Chitour a précisé que l'Algérie «entend généraliser progressivement les voitures électriques d'ici à 2030 afin de réduire l'utilisation du carburant». Les voitures électriques remplaceront progressivement les voitures essence et die-



sel, a souligné le ministre. "Nous allons commencer par l'acquisition de 5 000 voitures électriques et l'installation de stations de recharge de ce type de véhicules», a-t-il déclaré, précisant que «le rechargement des voitures électriques coûte cinq fois moins cher que le plein des voitures fonctionnant au carburant». M. Chitour a insisté sur la nécessité de sensibiliser la société à l'importance de se tourner vers les voitures électriques, rappelant que le ministère de l'Industrie suivait ce dossier.